

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO  
21°  
ALGER  
34°  
TAMANRASSET  
p. 2

Mercredi 15 Mai 2013 - 5 Radjeb 1434 - N° 273 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

FINALE DE LA COUPE DE L'UAFA : USM ALGER - AL ARABI AL KOWEITI 3-2  
**L'USMA champion arabe**

L'USM Alger a été sacrée champion arabe grâce à sa victoire sur Al Arabi Al Koweiti (3-2), (mi-temps: 2-0) en finale (retour) de la Coupe de l'Union arabe de football (UAFA) disputée hier au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Les buts de l'USMA ont été marqués

par Deham (13'), Djediat (37') et Mohamed Meftah (76' pen), alors que Kader Fall (57') et Al Moussaoui (61') ont marqué pour Al Arabi Al Koweiti. La manche aller jouée au Koweit s'était soldée par un score vierge (0-0).

LIGUE 1 (29<sup>e</sup> J/MATCH AVANCÉ) : CABBA-ESS 0-0

**6<sup>e</sup> sacre pour l'Aigle noir !**

## GRÈVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ LA TENSION BAISSE



photo archives

**M. Ziari a reçu le SG de la Fédération des travailleurs de la Santé**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a reçu hier à Alger le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la santé (FNTS) affiliée à l'UGTA, a indiqué le ministère dans un communiqué. Au cours de cette rencontre, entrant dans le cadre du "dialogue permanent" entre le ministère et les partenaires sociaux, des "clarifications ont été apportées concernant l'état

d'avancement de la prise en charge des dossiers concernant le plan de carrière et la rémunération des différents corps activant dans le secteur de la santé". A cette occasion, le ministre de la Santé a notifié à la délégation de la FNTS les éléments d'information relatifs à la signature et à la publication en instance des arrêtés interministériels concernant les postes supérieurs des différents corps de la santé.

Page 3

TRANSPORT FERROVIAIRE  
**Les destinations vers cinq wilayas annulées vendredi (SNTF)**

Page 2

ONU...ONU...ONU...ONU...ONU...ONU...  
**Débat sur le terrorisme en Afrique et lutte contre les rançons, parmi les priorités**

Page 7

BAN KI-MOON

**L'option militaire insuffisante pour lutter contre le terrorisme en Afrique**

SCIENCE et VIE  
**LA SINUSITE**  
**6 en questions**  
COMMENT S'EN DÉBARRASSER SANS ANTIBIOTIQUES ?

Pages 12-13

HISTOIRE  
**Les Moussebilines à travers l'histoire nationale**

Pages 14-15

CULTURE  
**TAÏB YOUSSEF, (PEINTRE)  
La passion du dessin**

Page 11

JUSTICE  
**CHERAGA COUPABLE OU NON COUPABLE ?**  
5 ans de prison

Page 9

**MÉTÉO****21° à Alger :****RÉGIONS NORD : ORAGES SUR LE CENTRE ET L'OUEST**

- Temps voilé à nuageux avec localement quelques pluies orageuses sur le Centre et Est.

Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest (30/50 km/h) près des côtes et variables (20/30 km/h) vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

**34° à Tamanrasset****RÉGIONS SUD : NUAGEUX AVEC QUELQUES PLUIES**

- Temps voilé à nuageux sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement foyers orageux isolés. Temps localement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar Tassili avec faible activité pluvio-orageuse. Les vents seront variables (30/40 km/h) avec fréquents soulèvements de sable.



		max	21°	min	15°
Alger	max	21°	min	15°	
Oran	max	23°	min	16°	
Annaba	max	26°	min	12°	
Béjaïa	max	23°	min	13°	
Tamanrasset	max	34°	min	23°	

**BMS  
Pluies  
orageuses**

Des pluies orageuses assez marquées accompagnées parfois de rafales de vent affecteront durant les prochaines heures les wilayas suivantes :

Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira et Blida.

Ce bulletin est valide jusqu'à 12 h où les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité.

**TRANSPORT  
FERROVIAIRE**  
**Les destinations  
vers cinq wilayas  
du pays annulées  
vendredi (SNTF)**

Les trains de voyageurs à destination d'Annaba, Constantine, Batna, Béjaïa et Sétif seront annulés, en allers-retours, durant la journée du vendredi prochain, a annoncé mardi la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué.

Cette perturbation est due aux travaux de confortement du talus au point kilométrique (PK) 72+400 de la ligne Alger-Constantine, dans la commune de Lakhdaria (Bouira), a expliqué la SNTF.

Toutefois, le service banlieue Alger-Thénia (aller-retour) sera assuré, a ajouté le communiqué.

**DIMANCHE 19 MAI À 14H  
À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE  
(ALGER)**
**Rencontre avec Louiza  
Ighil Ahriz**

Dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance et à l'occasion de la journée nationale de l'étudiant qui coïncide avec le 19 mai, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera dimanche 19 mai à 14h, à la bibliothèque centrale (Rue Docteur Saadane, Alger), une rencontre avec la militante moudjahida «Louiza Ighil Ahriz» dont l'intitulé est «Le rôle des étudiants pendant la révolution libératrice».

**ÇA POURRAIT ALLER MIEUX DANS  
LE SECTEUR DE LA SANTÉ**


Plusieurs quartiers d'Oran, Boutlélis et Aïn El Turck privés d'eau suite à des travaux de la SEOR



**Fondation Friedrich Ebert, coorganisateur du colloque « Management et innovation »**

La Fondation ferait son retour sur la scène algérienne dès qu'elle se sera constituée en association de droit algérien. Les étapes qui restent à franchir sont la rédaction des motifs, et des buts de l'association, la constitution de son comité-directeur et la présentation du dossier pour agrément au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. La dénomination serait alors : Association algérienne de la Fondation Friedrich Ebert. Son mot d'ordre actuel est : « Pour le développement et la promotion de la démocratie ».



**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT AVEC ARTS ET CULTURES** **Samedi à 14H30 AU CENTRE DE LOISIRS SCIENTIFIQUES**  
**Conférence de « Mohamed Rebah »**

À l'occasion de la journée nationale de l'étudiant, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise samedi 18 mai à 14h30 au Centre des loisirs scientifiques (05 rue Didouche Mourad, Alger Centre), une conférence intitulée « le mouvement étudiant dans la lutte pour l'indépendance » avec le chercheur en histoire « Mohamed Rebah » l'auteur du recueil « Taleb Abderrahmane guillotiné dans la lutte l'indépendance ».

**CE MATIN À 10H AU CENTRE DE PRESSE  
DE DK NEWS**
**Conférence  
sur le don d'organes**

Une conférence débat portant sur le «Don d'organes» aura lieu aujourd'hui au journal DK News et sera animée par le Dr Boukhouelou Mustapha président de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR) et le Prof Si Ahmed El Mahdi, chef de service de chirurgie et transplantation au CHU de Blida.


**Réunions non  
stop  
au siège du  
FLN**

De source informée, des réunions non officielles, des contacts informels se poursuivent depuis le début de la semaine entre Abderrahmane Belyal et des membres du Comité central représentatifs de certains courants et ce, dans la foulée de la rencontre de samedi 11 mai " convoquée " par Ahmed Boumehdi à l'effet de fixer une date à la session du Comité central du parti du FLN qui élirait le nouveau secrétaire général. Rappelez que Abdelhamid Si Affif a déclaré que cette session pourrait être fixée pour le mois de juin.

## SANTÉ

# UNE GRÈVE DE TROP

Boualem Branki

**En Algérie, la grève est devenue la sortie de crise et le remède pour beaucoup de situations anachroniques. Elles expriment, bien sûr cet état de démocratie qui caractérise le pays et le fonctionnement de ses plus hautes institutions.**

Le droit de grève est reconnu et soutenu par la Loi fondamentale du pays, et nul ne peut en priver les travailleurs opprimés, qu'ils soient agents d'exécution ou cadres pour arracher leurs droits. Pour autant, il existe des situations où ce droit de grève est utilisé d'une manière si excessive qu'il perd fatalité de son essence, de sa puissance et de sa crédibilité. Il en est ainsi de ce débrayage dans le secteur de la santé, qui met à mal le fonctionnement des structures sanitaires dans le pays, et principalement dans les grandes villes. Pis encore, cette grève hypothèque même les résultats plus que satisfaisants réalisés par le secteur dans la prise en charge des malades en assurant une bonne couverture sanitaire à l'échelle nationale. Cette fois-ci, il est difficile de ne pas penser que l'usage de la grève est disproportionné, même si les services spécialisés des hôpitaux ont quand même fonctionné, même «cloupin-clapotant».

Le bras de fer entre l'intersyndicale de la santé et la tutelle, c'est-à-dire le ministère de la Santé, met en réalité en situation d'otages des milliers de citoyens, de malades et de personnes aux besoins spécifiques. Hier mardi, le ministère est restant intransigeant, l'intersyndicale



également: qui a raison, qui a tort, là n'est pourtant pas la question.

Hier, le ministère a réagi, et réitéré sa disponibilité à un dialogue franc et responsable avec l'ensemble des partenaires sociaux. Mais, il a rappelé que «le processus de réhabilitation des différents corps particuliers de la santé s'est traduit par une amélioration sans précédent de leur statut socioprofessionnel en les plaçant en haut de l'échelle de la Fonction publique». En face, c'est le verrouillage: l'intersyndicale a reconduit son mouvement de grève cyclique pour trois autres jours, en raison de la «non-prise en charge de ses revendications par le ministère de tutelle. Grossos modo

elle réclame la révision, à la fois, du statut particulier et du régime indemnitaire ainsi que l'ouverture du concours pour l'accès au grade de praticien-chef pour les spécialistes. Des revendications somme toute pouvant favoriser un terrain d'entente et des négociations dans

le calme, au mieux des intérêts de la profession, mais surtout des malades, otages d'un conflit social de plus. Car ce qui est en jeu dans ce bras de fer, ce n'est plus ni moins que la crédibilité et la justesse des revendications sociales des différents sections syndicales, au point qu'en arrive à se poser la question, souvent, de la justesse de ces revendications quand la situation tourne à l'impassé.

Et, dans le cas présent, il s'agit de vies humaines, et donc il est plus que recommandé que ce mouvement de protestation soit mené de manière à ne pas aggraver plus qu'il n'en faut l'état des malades. Et, surtout, ne pas faillir au serment d'Hippocrate.

Là est la question, toute la question de ce débrayage qui a transformé en véritable souk nos hôpitaux et structures sanitaires. Loin de l'image d'un secteur qui a bénéficié de toute la sollicitude des pouvoirs publics.

**SELON LE MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ**

**Un taux de suivi de 18% pour la journée de lundi**

Le taux de suivi de la grève de l'intersyndicale de la santé durant la journée de lundi est estimé à 18 %, a indiqué hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans un communiqué, qualifiant ce taux de «marginale». Le ministère a donné des «instructions fermes» aux responsables des établissements publics de santé pour opposer à cette grève «toutes les dispositions réglementaires prévues à l'effet d'assurer la continuité du service public et d'éviter aux usagers de certains hôpitaux d'être les otages d'éléments extrémistes et irresponsables». Réitérant sa disponibilité à un dialogue «franc et responsable» avec l'ensemble des partenaires sociaux, y compris avec la minorité syndicale en grève «illégalement», le ministère a rappelé que «le processus de réhabilitation des différents corps particuliers de la santé s'est traduit par une amélioration sans précédent de leur statut socioprofessionnel en les situant en haut de l'échelle de la Fonction publique».

Le ministère a rappelé aussi que «des avances notables ont été enregistrées dans la prise en charge des revendications des professionnels de la santé depuis le dernier trimestre de l'année 2012». Par ailleurs, le ministère s'est félicité du comportement «responsable» et «digne» de la plus grande partie du personnel médical et paramédical, qui «continue à assurer sa noble tâche, sans céder à des incitations dont les motivations sont en dehors du cadre syndical et professionnel». L'intersyndicale de la santé englobant les praticiens de la Santé publique, les spécialistes et les professeurs en paramédical, a reconduit, lundi, son mouvement de grève cyclique, pour trois autres jours, en raison de la «non-prise en charge de leurs revendications» par le ministère de tutelle. L'intersyndicale de la santé avait observé un mouvement de grève de trois jours, la semaine dernière, et a renoué avec la protestation pour réclamer la révision, à la fois, du statut particulier et du régime indemnitaire ainsi que l'ouverture du concours pour l'accès au grade de praticien chef pour les spécialistes.

**DÉPÉNALISATION  
DE L'ACTE DE GESTION  
De nouvelles mesures prochainement prises**

De nouvelles mesures relatives à la dépénalisation de l'acte de gestion seront prochainement prises par le gouvernement, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani. Le dossier de la dépénalisation de l'acte de gestion «est toujours à l'étude au niveau du gouvernement qui apportera une réponse dans les prochaines semaines aux attentes de l'ensemble des entreprises algériennes», a affirmé M. Rahmani à des journalistes en marge d'un colloque sur la promotion de la production nationale. Le ministre n'a pas fourni davantage de détails quant au contenu de ces mesures attendues. Lors d'un Conseil de ministres réuni en mars 2011, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait chargé le gouvernement de préparer les dispositions législatives appropriées en vue de la dépénalisation de l'acte de gestion. «J'invite les cadres et gestionnaires publics à s'atteler sincèrement à leur mission, en faisant confiance à l'Etat qui les emploie et à la justice indépendante», a souligné le président Bouteflika lors du Conseil des ministres. De son côté, le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait affirmé récemment qu'un texte relatif à cette question était en cours de finalisation par le ministère de la Justice en collaboration avec celui des Finances. Cette dépénalisation doit profiter à l'ensemble des secteurs, disait-il. Le groupe de travail piloté par le ministère de la Justice «s'attelle à affiner les règles en matière de dépénalisation de l'acte de gestion, en essayant de trouver le point d'équilibre entre le fait de permettre au gestionnaire d'avoir la flexibilité nécessaire en termes de gestion tout en prévenant contre les risques de fraude», selon les propos du grand argentier du pays.

# À TRAVERS LES HÔPITAUX...

L'Intersyndicale de la santé regroupant les praticiens, les spécialistes, les psychologues et les professeurs en paramédical ont poursuivi, hier, leur mouvement de grève, pour la deuxième journée consécutive, au niveau de plusieurs établissements hospitaliers, a-t-on constaté sur place.

Au niveau du centre hospitalo-universitaire Mustapha Pacha, les praticiens de la Santé publique ont continué le mouvement de débrayage, cyclique, de trois jours.

«Nous ne sommes pas près d'abandonner et ce jusqu'à ce que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière accepte de prendre en charge nos revendications», a indiqué un syndicaliste à l'APS. Certains praticiens ont, toutefois, assuré leurs fonctions et ont pris en charge les nombreux malades qui s'étaient présentés dans les différents services du CHU.

Les services de chirurgie, de néonatalogie et de pédiatrie n'ont pas changé leur programme opératoire et des consultations post-opératoires, a aussi constaté l'APS sur les lieux.

«Ce ne sont pas tous les médecins et paramédicaux

qui ont épousé le mouvement de contestation. Parmi eux se trouvent des fonctionnaires responsables qui ont maintenu leur activité», a fait savoir une infirmière du service de chirurgie maxillaire.

Dans le service des urgences, la grève n'était pas suivie et les admissions se faisaient à la même cadence que d'ordinaire. Une moyenne de 200 patients ont été admis, durant la journée d'hier, et ont été affectés dans les sous-services de chirurgie, de neurochirurgie, de déchirage et du thoracique.

Au niveau de l'établissement hospitalier universitaire Nafissa-Hamoud d'Hussein Dey, la grève a connu un suivi très faible que ce soit chez les praticiens ou chez les paramédicaux. Selon le médecin généraliste principal du même hôpital, Dr Saïd Bensafi, le taux de suivi de la grève par les médecins généralistes était de 7%, alors que les paramédicaux s'étaient rassemblés à hauteur de 53%. «Dans notre établissement, la plupart des médecins représentent le secteur hospitalo-universitaire et ne sont donc pas concernés par la grève de l'Intersyndicale de la santé»,

a fait savoir le Dr Bensafi. Dans les services d'ophtalmologie, de pédiatrie et de gynécologie, les consultations médicales étaient assurées et des praticiens ont noté qu'il était «inadmissible de renvoyer des enfants, des personnes âgées et des malades venant de loin».

Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) ont, pour leur part, suivi la grève à des «taux appréciés» selon les grévistes, et uniquement les consultations gynécologiques et pédiatriques avaient été maintenues, a-t-on constaté.

Un responsable de l'EPSP des Anassars a souligné que l'ensemble des généralistes et des paramédicaux étaient en grève. «Nous ne prenons en charge à notre niveau que les blessés graves et les urgences», a-t-il ajouté.

Réagissant hier à ce mouvement de grève, le ministère a donné des «instructions fermes» aux responsables des établissements publics de santé pour opposer à cette grève «toutes les dispositions réglementaires prévues à l'effet d'assurer la continuité du service public et d'éviter aux usagers de certains hôpitaux d'être les otages d'éléments extrémistes et irresponsables.

APS

## ENTREPRISE

## Nette amélioration de la confiance des chefs d'entreprise en Algérie en avril

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie s'est amélioré au mois d'avril dernier de 7 points pour atteindre 11 points par rapport au mois précédent, enregistrant ainsi son 3<sup>e</sup> pic en 5 ans, révèle une enquête du Forum des chefs d'entreprises (FCE). «Avec une valeur de +11 points en avril 2013, l'indice de confiance global (toutes activités économiques confondues), s'est amélioré de 7 points par rapport au mois précédent», indique l'enquête mensuelle du FCE. Il s'agit du troisième pic enregistré durant ces 5 dernières années, après les précédents records d'avril 2008 avec une valeur de +27 points et de celui de février 2012 avec +12 points. Le baromètre de confiance des chefs d'entreprises, calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie, précise le FCE. La tendance haussière qui se précise depuis octobre 2012 traduit une perception «très favorable» des chefs d'entreprise quant à l'amélioration de leur environnement économique en raison notamment des mesures prises ces derniers mois par les pouvoirs publics en faveur de l'entreprise. Par ailleurs, les tendances observées au niveau des trois composants de l'indice de confiance global, témoignent d'une légère hausse de la production de l'entreprise avec un indice qui passe de +23 en mars à +26 en avril. Il en résulte une forte diminution des stocks sous l'effet de la vente des produits fabriqués, dont l'indice correspondant est en progression de 19 points et une stabilisation du niveau des commandes des clients, avec un indice stable. S'agissant de l'évolution par secteurs, à l'exception de celui des services dont l'indicateur est resté au même niveau (+15) ces deux derniers mois, le dynamisme de l'activité a bénéficié d'une part aux industries dont les indices deviennent positifs. Cette tendance s'applique essentiellement aux industries manufacturières avec un indice de confiance en progression de 18 points en avril (contre -7 en mars), et des industries agroalimentaires qui affichent 6 points (contre -3). Même tracé, pour le secteur du BTPH dont l'indice de confiance, même s'il était positif en mars (+7), a encore progressé de 12 points en avril avec une valeur de 19 points. Ailleurs, en Europe, la crise économique qui sévit, s'est traduite par des indices de confiance en régression de 1 point en UE et en Allemagne, de près de 2 points en Espagne et de 5 points en France, souligne l'étude du FCE.

## AGRICULTURE

## Aliments de volaille : la facture des importations reste élevée à plus de 1,4 milliard de dollars en 2012

La facture des importations algériennes de maïs et de soja, principales matières premières des aliments de volaille, est restée élevée en 2012 dépassant 1,4 milliard de dollars malgré un recul des quantités importées, a indiqué hier à l'APS le P-DG de l'Onab. En volume, l'Algérie a importé 3 millions de tonnes de maïs et 900 000 tonnes de soja en 2012, en légère baisse par rapport à 2011, a expliqué M. Lembarek Yahi, P-DG de l'Office national de l'aliment de bétail (Onab), chargé d'importer ces matières premières. En 2011, les quantités importées étaient évaluées à plus de 3,15 millions de tonnes de maïs et 1,11 million de tonnes de soja. Mais en valeur, la facture des importations de ces deux matières est restée inchangée par rapport à 2011 à plus de 1,4 milliard de dollars en raison du renchérissement des prix sur le marché international suite à la sécheresse qui a sévi aux Etats-Unis, premier producteur et exportateur mondial. L'Algérie a importé pour 951 millions de dollars de maïs et 473 millions de dollars de soja, précise M.Yahi citant les chiffres des Douanes algériennes.

Les prix du maïs ont augmenté de plus de 30% et ceux du soja de 50% durant juin et juillet 2012, poussant le gouvernement algérien à supprimer, dès le mois d'août la TVA et les droits de douanes sur ces deux matières qui constituent 80% de l'aliment avicole. «Cette décision salutaire des pouvoirs publics a sauvé la filière avicole d'une crise certaine», a affirmé M. Yahi, mettant en exergue l'impact positif de cette mesure sur la dynamisation de cette activité et la hausse de la production. Les prix des viandes blanches ont nettement baissé sur le marché, le poulet étant cédé depuis quelques semaines entre 180 et 210 DA/kg contre 250 et 300 DA/kg auparavant.

## COLLOQUE ORGANISÉ PAR LA CCFC «MANAGEMENT ET INNOVATION» Karim Mahmoudi et la... 4G



O.Larbi

**M. Karim Mahmoudi, président de la Confédération des cadres de la finance et de la comptabilité Maghreb est l'initiateur de ce colloque dont l'originalité tient surtout au fait que ce sont, pour la plupart, des diplomates en poste à Alger qui ont exposé les expériences de leurs pays en matière d'innovation et de ses conséquences sur le management.**

Karim Mahmoudi est partisan du «débat contradictoire», et en donne la preuve en se demandant pourquoi l'Algérie permet le transfert de 11 milliards de dollars en achat de véhicules neufs, alors que cet argent aurait permis l'acquisition de Chrysler pour 1,5 milliards? Il clame à la tribune: «La 4G est à l'œuvre même dans des pays pauvres! Qu'est-ce que la 4G pourrait nous apporter? Tout simplement le progrès; je m'explique avec la 4G, le professionnel peut travailler et être compétitif et donc productif à partir de son domicile! Imaginez ce que cela représente comme gain de temps, d'espace, d'économie d'essence et moindre pollution, etc.. Ce n'est donc pas, seulement, une question commerciale, l'innovation est dans ce que je vous expose.»

M. Mahmoudi réussit avec ce colloque à démontrer que l'innovation peut se partager et de fait, les diplomates en font la dé-

marche. Ainsi Elizabeth Moore Aubin expose l'expérience du département d'Etat en la matière: «L'enjeu est de rendre le gouvernement plus efficace et faire d'avantage avec le minimum!» Pour le département d'Etat, il s'agit d'adapter le travail de ses fonctionnaires pour donner de meilleurs résultats: «La démarche est d'impliquer l'ensemble des travailleurs et un sondage a révélé que plus de 50% d'entre eux estiment que l'innovation est encouragée, tandis que pour 31% elle est récompensée.»

Elizabeth Moore Aubin poursuit en disant que les «leaders doivent s'impliquer dans l'innovation, qu'il y a lieu de reconnaître les efforts en ce sens des employés, de créer des mécanismes de motivation et de promouvoir les carrières en améliorant les compétences. Tout cela concourt à la confiance et à la loyauté.»

Toutes les interventions ont apporté des éléments concrets de l'influence de l'innovation sur le management: l'innovation ne crée pas de chômage, elle dégage des ressources pour de nouveaux métiers ou de nouvelles tâches.

Un aspect important a été abordé par Markus Haas, conseiller commercial de l'ambassade d'Autriche, qui apprend à l'assistance que «Vienne est la première ville européenne pour l'innovation et le dépôt de brevets; Boston étant la 1<sup>re</sup> au monde.»

L'intervention de Rahmoun Yacine est confondante, car il démontre que l'innovation peut être suscitée par la volonté de faciliter la vie de l'entreprise et de ses

clients; ainsi, le relevé des compteurs d'eau consommée par les ménages ou les entreprises peut se faire sans le déplacement d'agents d'un compteur d'eau à l'autre mais grâce à un programme informatique! Le Japon et les dragons asiatiques sont connus pour leurs performances industrielles et en génie informatique, il faut y ajouter l'Inde qui dans ce domaine est très en avance.

Des interventions au débat, il y a lieu de retenir celle d'Aziza Bensalem, biotechnologue installée à Alger qui déplore l'absence de documentation en anglais, et plus encore la difficulté de trouver des collaborateurs qui maîtrisent la langue anglaise et le vocabulaire des techniques et des technologies.

Pour une enseignante de l'université de Blida, «des collègues continuent d'enseigner sur la base des cours qu'ils ont reçus durant leur cursus universitaire!»

M. Karim Mahmoudi a donc atteint son objectif qui est de mettre à l'ordre du jour le couple dynamique «management et innovation». Les intervenants ont, avec modestie, montré que le capital «matière grise» bien canalisé, motivé et récompensé ajoute de la valeur aux produits de l'entreprise ou de l'institution quelle que soit leur taille ou leur importance.

Il y a surtout que les étrangers sont disponibles pour partager leurs expériences et leurs connaissances. La leçon de choses est stimulante...

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## «Sat-Sleeve» : un nouveau support qui transformera les smart-phones en téléphones satellitaires

Une nouvelle technologie liée à la téléphonie mobile par satellite (Thuraya) sera lancée incessamment par Algérie Télécom Satellite (ATS), a-t-on appris auprès de cette dernière.

En marge de la 14<sup>e</sup> édition du Salon international du futur technologique (Siftech), ouverte lundi à Oran, la directrice de communication d'ATS, M<sup>me</sup> Louiza Ferhat a indiqué à l'APS que cette nouveauté consiste en l'utilisation d'un smart-phone à l'aide d'un accessoire ou support appelé «Sat-Sleeve» et devient un téléphone mobile satellitaire. «Nous sommes en train de finaliser ce produit et nous le mettrons incessamment sur le marché», a-t-elle dit.

Le «Sat-Sleeve» est un adaptateur satellite avec batterie intégrée pour iPhone qui permettra de bénéficier de la couverture satellite de Thuraya couvrant la planète via internet. ATS propose une gamme de produits d'une très haute technologie, le téléphone IP, la station marine, ainsi que le modem IP, qui assure une connexion sans fil à l'aide d'un petit appareil placé à l'extérieur pour

capter le satellite. L'usager disposera ainsi d'une connexion sur son laptop. Le même établissement offre également des solutions Vsat pour les réseaux d'entreprises. «Ces solutions permettent une connexion à large bande fiable, économique et sécurisée quel que soit l'emplacement du client et indépendamment de l'infrastructure terrestre», a précisé M<sup>me</sup> Louiza Ferhat.

«Nous proposons, à cet effet, de la visioconférence, de la géo-localisation, Internet haut débit par satellite, la télémédecine, la VOIP (voix sur IP), un réseau privé virtuel (VPN) et autres solutions», a-t-elle ajouté. Aussi, ATS met à la disposition de ses clients un système destiné à la gestion et suivi de flottes par GPS depuis n'importe quel PC connecté à Internet. Il permet de suivre et de localiser un véhicule en temps réel, en intervalles de temps pré-déterminés, ou en temps différé, selon le choix du gestionnaire.

Il existe une demande très importante sur la géo-localisation en Algérie. «C'est la solution la plus demandée», a-t-elle ajouté.

**HABITAT À GHARDAÏA****22 000 nouvelles parcelles pour l'autoconstruction de logements**

Plus de 22.000 parcelles de terrain destinées à l'autoconstruction de logements ont été mobilisées à travers la wilaya et seront distribuées prochainement, a annoncé hier à l'APS le wali de Ghardaïa, M. Ahmed Adli.

Ces parcelles de 250 m<sup>2</sup> chacune, réparties sur une soixantaine de nouveaux sites à travers les différentes communes de la wilaya, seront viabilisées et aménagées avant d'être cédées à leurs bénéficiaires, a-t-il précisé.

Cette opération, qui vient en application de l'instruction interministérielle n°6 du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans les wilayas du Sud, vise, outre à résorber l'important déficit en logement accumulé durant des années, à donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé. Elle s'inscrit également dans le cadre d'une vision prospective prenant en considération le déficit actuel, les besoins prévus en habitat pour l'ensemble des catégories sociales de la wilaya de Ghardaïa, l'évaluation des constructions et la gestion du capital foncier dans la wilaya de Ghar-



daïa, a-t-il poursuivi. Les pouvoirs publics entendent poursuivre la mobilisation des terrains comme outil nécessaire à la mise en œuvre des différents programmes de logements dans la wilaya, afin d'atténuer la forte pression actuelle sur le foncier enregistrée notamment dans la vallée du M'zab, réputée pour sa topographie difficile et la rareté du foncier, a indiqué M. Adli.

Plus de 10 millions DA ont été dégagés dans la wilaya de Ghardaïa pour les études d'aménagement et la viabilisation des sites devant recevoir ces lotissements. Ces études ont été confiées à l'agence foncière de la wilaya. Plus de 10.000 lots seront distribués dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes,

Daya Ben Dahoua (700), Ghardaïa (5.930), Bounoura (2.000) et El-Atteuf (1.400). En outre, 2900 lots sont prévus pour la daïra d'El-Menea (communes de Hassi El-Gara et d'El-Menea), 2.400 pour Guerrara, 2.000 pour Métilli, 1.641 pour Zelfana, 1.400 pour Berriane, 1.202 pour la commune de Hassi-Lefhaf, 525 pour Mansourah et 508 pour Séb-Séb.

La mise en œuvre de cette mesure annoncée par le Premier ministre pour les wilayas du sud du pays permet d'offrir des infrastructures d'accueil intégrées, de faciliter l'accès à l'habitat décent et de réduire sensiblement le déficit en logements.

Cette mesure a expliqué l'inspecteur général de la wilaya permet de renforcer l'offre immobilière, de booster le secteur de la construction et de lutter contre les constructions illicites et insalubres. En parallèle, les pouvoirs publics ont mis en place, conformément à l'instruction interministérielle n°2 du 26 janvier 2012 relative à la promotion de lotissements destinés à l'habitat rural, une opération en cours de concrétisation dans la wilaya de Ghardaïa par la circonscription de zones et sites devant recevoir des lots groupés pour l'habitat rural.

Le lancement de ces programmes dans la wilaya de Ghardaïa va permettre l'ouverture de plusieurs nouveaux chantiers et la création de centaines d'emplois dans le secteur de l'habitat et des services.

**MÉDÉA****Un délai de 15 jours accordé par le wali aux élus pour entamer la démolition des constructions illicites**

Un délai de 15 jours a été accordé hier par le wali de Médéa, M. Brahim Merad, aux élus locaux afin d'entamer les procédures de démolition des constructions illicites nouvellement érigées dans la wilaya.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre consacrée à la lutte contre les constructions illicites et le commerce informel, le wali a fixé comme date butoir la fin du mois de mai courant pour entamer la démolition de l'ensemble des constructions illicites érigées à travers les communes de la wilaya, invitant, dans ce contexte, les présidents d'APC à prendre «immédiatement» les dispositions

réglementaires nécessaires pour engager cette opération. Cette mesure de démolition concerne les constructions réalisées depuis 2008, date de l'entrée en vigueur d'un texte de loi interdisant toute construction ou travaux d'extension non conformes à la réglementation en matière d'urbanisme.

Le chef de l'exécutif a donné des instructions fermes aux élus pour «veiller à ce qu'aucune autre construction illicite ne puisse être érigée», tout en recommandant à ces élus de préparer les conditions devant faciliter le retour des ménages touchés par cette opération, à leurs lieux de résidence d'origine. Des dis-

positions «particulières» pourraient être prises éventuellement, a-t-il ajouté, au profit de certains ménages, ne pouvant retourner dans leurs villages d'origine, ou à la faveur de ceux déclarés éligibles à l'aide de l'Etat pour des formules précises à l'accès au logement.

Selon un recensement «provisoire» élaboré par les services communaux d'urbanisme, au moins 1432 constructions illicites ont été érigées à travers la wilaya, entre 2008 et début mai de l'année en cours. Sur ce nombre, environ 86 constructions illicites ont été démolies, dont 57 constructions dans la seule ville de Ksar-el-Boukhari.

**MASCARA****Réception de 50 logements destinés aux enseignants universitaires**

Un groupe de 50 logements destiné aux enseignants universitaires de Mascara a été livré au début de cette semaine en attendant la réception de 130 autres dont les travaux ont atteint un taux de réalisation de 60%, a-t-on appris des services de la wilaya. Les logements livrés situés à proximité du nouveau pôle universitaire à Hai Sidi Said, seront inaccessibles et distribués aux bénéficiaires selon des critères arrêtés par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique.

Le responsable de la section syndicale des enseignants de l'université de Mascara (UGTA) a indiqué qu'un comité, composé de représentants de professeurs et de l'administration, a été dernièrement installé pour élaborer la liste de bénéficiaires de 50 logements près à être distribués.

Cette liste sera adressée aux services de la wilaya pour les opérations de contrôle habituelles avant que les noms des bénéficiaires ne soient connus.

**BLIDA****Un individu coupable d'un meurtre avec mutilation de corps, condamné à la peine capitale**

Le tribunal criminel près la Cour de Blida a prononcé, lundi soir, la peine capitale contre un individu qui s'est rendu coupable d'un meurtre avec mutilation du corps de sa victime.

Le mis en cause a été jugé pour les chefs d'inculpation d'homicide volontaire avec prémeditation et guet-apens» et «perpétration d'actes sauvages», alors que son frère a été poursuivi pour «complicité». Selon l'acte de renvoi du tribunal, des citoyens ont découvert en septembre 2011 un corps décapité et brûlé, au

lieu dit Oued Kef El Hammam à Ouled Yaïch (Blida), avant que l'enquête diligentée par la Gendarmerie nationale n'identifie le meurtrier, qui n'est autre que le propre ami de la victime.

L'accusé fut arrêté, suite à des témoignages affirmant que la victime avait informé sa famille qu'elle partait à El Harrach avec son ami (son meurtrier). Lesquels témoignages ont été corroborés par les appels téléphoniques échangés entre la victime et le mis en cause. Les aveux de ce dernier ont permis de retrouver

**JUSTICE****Des peines allant de 20 ans de prison ferme à perpétuité requises contre 23 accusés de détournement de deniers publics**

Le procureur général près la Cour d'Alger a requis, hier, des peines allant de 20 ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre de 23 individus dont quatre anciens présidents de l'APC des Eucalyptus poursuivis pour détournement depuis 2006 de terres agricoles appartenant à l'Etat. Les prévenus sont accusés d'atteinte à la réserve foncière, plus particulièrement aux terres agricoles et de faux et usage de faux dans des documents administratifs dans le cadre de l'élaboration de contrats de cession de ces terres. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 23 janvier 2006 lorsque des députés et membres de l'APC des Eucalyptus avaient déposé plainte pour dénoncer des faits de détournement de terres agricoles appartenant à l'Etat et de faux et usage de faux dans des documents administratifs.

Après investigations et audition des différentes parties concernées, il a été établi que plusieurs personnes avaient bénéficié indûment de terres agricoles. Le responsable du service «Contentieux» de l'OPGI de Dar El Beida a déclaré que 45.950 mètres carrés avaient été transférés en 2001 par la Direction des domaines de l'Etat au profit de l'OPGI pour la réalisation de 350 logements financés par un fonds saoudien.

Seulement 200 logements ont été réalisés en raison du manque d'espace, le reste de la superficie ayant été cédé illégalement à des personnes qui y ont érigé quatre villas sur 1.480 mètres carrés.

**SÉCURITÉ****La couverture sécuritaire a atteint un taux de plus de 95% dans la wilaya de Bouira**

La couverture sécuritaire dans la wilaya de Bouira a atteint un taux de plus de 95% ces dernières années, a assuré hier le chef de la Sûreté de wilaya, M. Mekhafli Boubaker. «Nous pouvons dire que la couverture sécuritaire à Bouira a atteint un taux très appréciable, estimé à plus de 95 %», s'est félicité M. Mekhafli lors d'un point de presse animé au siège de la Sûreté de wilaya.

Cet important taux de couverture «est positivement répercuté sur la situation sécuritaire dans la wilaya de Bouira, qui s'est beaucoup améliorée ces dernières années, grâce au travail intensif et continu des différentes équipes des services de sécurité, dont la police judiciaire et la Sûreté urbaine», a expliqué le même responsable. La wilaya de Bouira dispose de neuf brigades mobiles de police judiciaire (BMPJ), dont sept sont opérationnelles et les deux autres le sont très prochainement, a-t-il précisé.

Selon les statistiques données sur place par les responsables de la Sûreté, les services de la BMPJ ont effectué, notamment, 101 opérations, durant le premier trimestre de l'année en cours, ayant donné lieu à l'arrestation de 383 personnes impliquées dans diverses affaires de criminalité.

la tête de la victime au niveau de la décharge de Bourafia. L'accusé a avoué avoir décapité et mutilé sa victime pour brouiller les pistes. Durant l'audience, l'accusé a relaté tous les détails de son crime, de même que les circonstances qui l'ont précédé, en signalant qu'il soupçonnait son ami (la victime) de l'avoir escroqué d'une somme de 180.000 DA, dans une affaire de vente de drogues.

Il a aussi nié toute complicité de son frère dans ce meurtre, un aveu qui a valu à ce dernier d'être acquitté par le tribunal.

**C'est en présence des hauts cadres de ce corps de sécurité que le chef de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, le commissaire divisionnaire Mohamed Chakour, a présidé, lundi dernier, au siège de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, une cérémonie organisée en l'honneur des journalistes correspondants de la wilaya de Tissemsilt, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.**

Ould Sidi Amar

Par ailleurs, le premier responsable de la police de Tissemsilt a exprimé ses «meilleurs vœux» à toute la corporation des journalistes de la wilaya, tout en saluant l'effort des professionnels de l'information. «Au nom du directeur général de la Sûreté nationale, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du personnel de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse», a déclaré le chef de Sûreté de wilaya de Tissemsilt.

Ensuite le chargé de la communication de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt, l'officier Miloud Tine a lu la lettre de félicitations aux hommes du quatrième pouvoir émisé par le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, adressée aux professionnels des médias. «Nous vous présentons nos sincères félicitations en cette occasion. Nous reconnaissons vos efforts dans l'information destinée à l'opinion publique pour



## TISSEMSILT La Sûreté de wilaya honore la presse

l'intérêt du pays. Nous avons renforcé notre institution par l'ouverture des canaux de communication afin de booster la culture de l'information. Saisissant l'opportunité de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de la souveraineté de l'Algérie, notre institution se renforce pour avoir un appareil sécuritaire moderne qui va de pair avec l'évolution de la société et du monde.

Des efforts considérables ont été déployés par la Dgsn pour soutenir l'action constructive des médias, en les informant de manière régulière sur l'évolution des affaires traitées et des statistiques en la matière». Avant d'ajouter que «l'administration de l'information et des relations générales de la Dgsn a connu un saut qualitatif à la faveur de la politique des portes ouvertes et de la communication». En outre, le patron de la police a tenu à rappeler que «la Dgsn n'a jamais cessé d'encourager la politique de police de proximité et de renforcer l'action commune avec toutes les institutions et organisations de la société civile». Dans

son allocution, le chef de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt n'a pas taré d'éloges à l'égard des journalistes de Tissemsilt qui, a-t-il estimé, ont reflété en toute neutralité les efforts de la police dans sa lutte contre les fléaux, tous types confondus».

Cette coopération, a ajouté le chef de la Sûreté de wilaya, n'a de but que celle de servir le citoyen et la société dans sa globalité. Des cadeaux symboliques ont été remis respectivement aux journalistes/ correspondants des quotidiens, DK News, El Watan, La Nouvelle République, Le Carrefour d'Algérie, L'Ouest Tribune, Ouest Info, La voix d'Oran, Echorouk El Youmi, Ennahar El Djadid ainsi que l'APS et la radio locale, en présence de hauts cadres de ce corps de sécurité.

Un geste qui ne manquera pas de renforcer cette relation basée sur l'intérêt commun, celui de la lutte contre tous les fléaux qui gangrènent la société. Le chef de la Sûreté de wilaya, a remercié les représentants de la presse pour le rôle prépondérant qu'ils jouent dans l'information du citoyen et

a, dans son allocution, mis l'accent sur l'entente parfaite qui unit le corps de la police et celui de la presse. Il a mis en exergue le rôle joué par la radio locale dans la vulgarisation du numéro vert de la police (15 48). A la fin de la cérémonie, les invités et les hôtes ont été conviés à déguster gâteaux et limonade et à prendre des photos-souvenirs pour immortaliser l'événement.

M. Mohamed Chakour, chef de Sûreté de wilaya a rappelé à l'assistance l'importance que revêt cet anniversaire, ainsi que le rôle joué par la Sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité de toute nature. L'orateur a parlé également de l'évolution qu'a connue cette institution de l'Etat dans tous les domaines ces dernières années et l'importance accordée au rapprochement du citoyen de cette institution qui est devenue aujourd'hui une réalité incontestable.

Il a exhorté son personnel à redoubler d'efforts pour beaucoup plus d'épanouissement de ce corps vital qui a joué un rôle prépondérant pendant tous les

temps.

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt participe activement à tous les événements qui touchent le pays, prenant part à toutes les festivités par l'élaboration de programmes qui reflètent réellement l'importance qu'accorde ce corps à l'histoire du pays et à l'activité de la société civile, chose qui a été d'un grand apport pour la politique de la police de proximité qui tient essentiellement à se rapprocher du citoyen par une meilleure prestation et lever le tabou qui existait auparavant.

«L'État de droit commence dans la police», le citoyen est la base de la sécurité, la police au service du citoyen, «bien s'instruire pour mieux servir», ce sont là des mots d'ordre que l'on peut lire à Tissemsilt ou même ailleurs, en usant de la science et d'un esprit de proximité.

Signalons que la Sûreté de wilaya de Tissemsilt sera dotée de plusieurs opérations en cours de concrétisation, dont une Sûreté de daira et une Bmpj à Bordj Émir Abdelkader et une sûreté «de daira à Ammari et un siège de l'Unité républicaine de la Sûreté (URS) au chef-lieu de wilaya.

La Sûreté de wilaya sera, elle, aussi dotée d'un nouveau siège au titre du programme quinquennal 2010- 2014, a fait savoir la même source. «Cela contribue à mieux faire connaître les efforts qui sont déployés par la police algérienne pour lutter contre toutes les formes de criminalité et se rapprocher davantage du citoyen dans le cadre de la police de proximité», indique à ce propos le chef de Sûreté de wilaya. «La grande criminalité - Dieu merci - est inexistante dans notre wilaya, et les auteurs des délits et infractions signalés sont souvent arrêtés dans les heures qui suivent, dira le chef de Sûreté de wilaya.

La société tout entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou de rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide.

**ALORS QUE LA PROCÉDURE D'EMBAUCHE EST ACHEVÉE DANS 03 WILAYAS  
DGSN : poursuite des efforts pour le recrutement des jeunes dans le sud du pays**

La Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) a indiqué lundi que les efforts se poursuivaient pour finaliser les procédures de recrutement des jeunes dans les wilayas du sud du pays.

A cet effet, le directeur de la cellule de communication et des relations publiques à la Dgsn, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, a affirmé que l'opération consistant à réceptionner les demandes des jeunes candidats, établis dans les wilayas de Tindouf, Tamanrasset et d'Illizi, a été «finalisée à 100%».

La convocation de ces candidats a été effectuée par les services de la Dgsn dans les wilayas concernées, a-t-il précisé.

Selon le même responsable, 385 demandes de jeunes issus de Tamanrasset, 464 de Tindouf et 475 d'Illizi ont été enregistrées lors du salon du recrutement, organisé récemment par la Dgsn.

Il a assuré que l'opération se poursuivra et concernera les cinq autres wilayas du Sud, ajoutant que le salon du recrutement qui a accueilli 57 320 visiteurs, a été marqué par «un grand engouement des jeunes voulant rejoindre les rangs de la Sûreté nationale.

## ORAN : PLUS DE 300 EXPOSANTS SONT ATTENDUS 9<sup>e</sup> Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau

La ville d'Oran accueille, du 27 au 30 mai, la 9<sup>e</sup> édition, du salon international des équipements, des technologies, et des services de l'eau (Sicec Pollutec). Cette manifestation, prévue au Centre de Conventions d'Oran, en collaboration, avec le ministère des Ressources en Eau, verra la participation, de pas moins, de 300 exposants, a-t-on appris, auprès des organisateurs. Pour cette édition, une surface d'exposition de près de 6000 m<sup>2</sup> a été aménagé, soit une augmentation de 17,4% par rapport à l'édition précédente et de 23% par rapport celle organisée en 2010. Les organisateurs tablent sur 8 000 visiteurs issus des quatre coins du pays.

Cet événement se veut un lieu d'échanges et de débats. Outre l'exposition, de nombreux thèmes feront l'objet d'une série de conférences. Les participants se pencheront sur des problématiques environnementales qui se posent avec acuité, en Algérie. Le débat sera axé sur les meilleurs moyens de développer une bonne gouvernance du secteur public de l'eau ainsi que de l'optimisation de l'utilisation de l'énergie électrique dans l'exploitation des installations hydrauliques. De même, une journée sera consacrée aux problématiques environnementales et en particulier aux traitements des déchets ménagers et une mise en place des filières de tri et de recyclage.

Parallèlement à cela, des ateliers techniques seront proposés par les exposants, qui leur permettront de présenter leur savoir-faire et les dernières innovations en matière de traitement des pollutions, d'assainissement, de préservation de l'environnement et de mise en œuvre du développement durable. Ce Salon mobilise tous les acteurs du secteur de l'eau et leur offre l'opportunité de partager leurs expériences et mettre en valeur les solutions novatrices. Rendez-vous incontournable des professionnels du domaine, Sicec Pollutec 2013, rassemblera 4 jours durant sera l'occasion de présenter une offre diversifiée d'équipement, de technologies et de services dédiés à la gestion de l'eau et de l'environnement. Il est donc de rappeler que les problématiques de gestion de l'eau, que ce soit en matière de gestion du risque, de préservation de la biodiversité ou de protection de la santé publique, sont responsables de près de 4 millions de décès par an, faisant d'eux la première cause de mortalité au monde, selon l'organisation mondiale de la santé (OMS). Aussi, l'un des objectifs du Millénaire pour le développement consiste à réduire d'ici 2015 de 50% la proportion de personnes sans accès à l'eau potable et à un assainissement adapté. La gestion de l'eau est aujourd'hui, plus que jamais, un enjeu de taille.

Amel B.

ONU

# Débat sur le terrorisme en Afrique et lutte contre les rançons, parmi les priorités

Le Conseil de sécurité a débattu lundi des moyens à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité de l'Afrique face au terrorisme, et s'est déclaré «résolu» à lutter contre le versement de rançons dans les prises d'otages en prenant acte du Mémorandum d'Algier.



Intitulé «Les enjeux de la lutte contre le terrorisme en Afrique dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité internationales», ce débat de haut niveau a été l'occasion d'examiner les spécificités des facteurs et conséquences du terrorisme en Afrique ainsi que des efforts régionaux.

Le Conseil a, ainsi, affirmé que la lutte contre le terrorisme à long terme passait par l'adoption d'une stratégie globale pour relever les défis qui consistent à promouvoir la croissance économique, à favoriser la bonne gouvernance, à faire reculer la pauvreté, à renforcer les capacités des Etats, et à combattre la corruption, en particulier en Afrique, mais aussi dans d'autres régions. Durant le débat, les délégations ont toutes convenu que le terrorisme en Afrique présentait la particularité d'être de plus en plus complexe, transnational et évolutif, avec le risque que le continent devienne son épicentre.

## Rôle pionnier de l'Algérie dans la lutte anti-terroriste en Afrique

Dans son intervention, le représentant de l'Algérie a affirmé que le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre le terrorisme en Afrique avait été mis en place depuis des années, sous l'égide surtout de l'Union africaine, en rappelant que l'Algérie y avait joué un rôle pionnier.

Il a, d'ailleurs, rappelé qu'un plan d'action avait été adopté lors de la réunion intergouvernementale de haut niveau de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme tenue en 2002 à Alger.

A partir de ce plan, a-t-il ajouté, il a été créé en 2004 le Centre africain d'études et de recherche sur le terro-

risme (Caert), dont le siège est à Alger. Pour lutter efficacement contre le terrorisme, le délégué de l'Algérie a notamment mis l'accent sur la nécessité de tarir les sources de financement et de démanteler toutes les activités criminelles qui sont liées.

Il a précisé que l'Algérie ne ménageait aucun effort, au sein de l'Union africaine et des Nations unies, pour sensibiliser sur la menace des prises d'otages et du paiement de rançons aux terroristes. Le représentant algérien a également souligné que l'Algérie était pleinement engagée dans le cadre de la coopération régionale pour lutter contre les activités terroristes et de déstabilisation menées dans la région du Sahel.

Il a estimé, à cet égard, que le cadre de coopération mis en place par les pays concernés constituait une étape importante. Pour sa part, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a observé que le terrorisme en Afrique est façonné aujourd'hui par les activités d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) dans le nord du continent, d'Al-Chabab dans l'est et de Boko Haram dans l'ouest.

## Préoccupations face aux prises d'otages contre rançons

Par ailleurs, de nombreuses délégations, à l'instar des Etats-Unis, ont exprimé leur préoccupation face aux enlèvements et aux prises d'otages contre rançons ayant pour but de lever des fonds ou d'obtenir des concessions politiques, constatant que ces actes se multiplient en particulier dans la région du Sahel.

Présent à ce débat, le Directeur général du Groupe international d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba), M. Abdallah Shehu,

a fait valoir qu'une paix et une sécurité réalistes en Afrique passaient par des partenariats stratégiques et un engagement politique plus ferme, la mise sur pied d'un mécanisme d'alerte rapide pour la prévention du terrorisme, ainsi que le renforcement des capacités et de l'appui aux Etats pour promouvoir la démocratie et la reddition de comptes, avant de rappeler que les pays africains doivent bénéficier de l'égalité des chances sur le plan commercial international pour réduire leurs difficultés économiques.

Pour sa part, le président du Togo, dont le pays préside actuellement le Conseil de sécurité, averti que si l'on ne donne pas aux gouvernements africains les moyens de mener une politique antiterroriste efficace et durable en privant les groupes terroristes de leurs «armées», il est fort à craindre de voir se consolider non seulement un axe terroriste allant de la Mauritanie au Nigéria et se prolongeant jusqu'à la Corne de l'Afrique, mais aussi de voir se développer une zone de non-droit pour les trafiquants du monde entier.

Le terrorisme en Afrique dépasse largement le continent africain, a-t-il observé, expliquant que les ports d'Afrique occidentale et le Sahel sont devenus des plaques tournantes pour les réseaux de trafic de stupéfiants, alors que le trafic d'immigrants varie entre 65 000 et 120 000 personnes par an, et le trafic des armes légères est évalué à 8 millions de pièces, dont 100 000 Kalachnikovs.

Dans son intervention, le représentant britannique a souligné que le paiement de rançons avait contribué à l'augmentation du terrorisme en Afrique et que la communauté internationale devrait prendre des

mesures collectives pour tenter de régler ce problème.

Il a, à cet égard, appuyé pleinement le rôle du Groupe d'action financière contre le blanchiment d'argent pour améliorer partout le cadre de bonne gouvernance. A l'issue de ce débat, le Conseil de sécurité a fait une déclaration dans laquelle il s'est dit «préoccupé par le lien de plus en plus étroit, dans de nombreux cas, entre terrorisme, criminalité transnationale organisée et activités illégales telles que le trafic de la drogue et des armes et la traite des êtres humains».

Pour l'organe de décision de l'ONU, «seule une réponse plurielle, qui n'est plus étroitement militaire, permettrait de contenir les groupes de criminels et de narcoterroristes», affirmant que la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU, adoptée en 2006, va dans ce sens et qu'il est «indispensable de combiner les questions de sécurité avec celle du développement et de la promotion des droits de l'homme».

Le Conseil de sécurité a aussi condamné fermement les enlèvements et prises d'otages ayant pour but de lever des fonds, par les rançons, ou d'obtenir des concessions politiques, et a souligné «l'urgence» de s'attaquer à ces problèmes.

À ce propos, il s'est déclaré «résolu à lutter contre les enlèvements et les prises d'otages dans la région du Sahel» et a affirmé qu'il prendra acte «de la publication du Mémorandum d'Algier sur les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes et d'élimination des avantages qui en découlent, à l'issue du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.»

## BAN KI-MOON L'option militaire insuffisante pour lutter contre le terrorisme en Afrique

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a affirmé lundi que les avancées militaires, aussi importantes qu'elles soient, ne suffiraient pas, à elles seules, à éliminer le terrorisme en Afrique, citant le cas du Sahel et du Mali en particulier.

Intervenant devant le Conseil de sécurité qui a tenu une réunion sur la paix et la sécurité en Afrique, le chef de l'ONU a réitéré que le terrorisme était «une menace pour la paix, la sécurité et le développement» du continent africain.

«Des groupes Al-Chabab, dans l'Est, à Boko Haram, dans l'Ouest, à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), dans le Nord, les groupes extrémistes et les entités terroristes ont durci leur présence dans plusieurs régions du continent», a-t-il observé devant l'organe de décision de l'ONU.

Dans son intervention, M. Ban a déclaré qu'au Mali et au Sahel en général, la communauté internationale a, au cours de ces derniers mois, fait face avec détermination à la dégradation rapide de la situation, en précisant qu'une opération de maintien de la paix avait été déployée en vue d'aider les autorités de transition malianes à étendre l'autorité de l'Etat et à bâti des instruments de gouvernance légitimes.

En Somalie, a-t-il poursuivi, d'importants progrès avaient été accomplis sur la voie de la stabilité, Al-Chabab ayant été chassé de plusieurs endroits stratégiques. Toutefois, pour consolider ces acquis et empêcher la réurgence de ce groupe, il reste beaucoup à faire en ce qui concerne l'Etat de droit, le développement et la transformation politique du pays, a-t-il dit.

C'est dans ce sens qu'il a soutenu que «les avancées militaires, aussi importantes qu'elles soient ne suffiront pas, à elles seules, à éliminer le terrorisme en Afrique», en se déclarant convaincu que ce combat doit se dérouler sur plusieurs fronts, y compris en s'attaquant aux conditions qui favorisent le développement du terrorisme.

Sous une approche globale et soutenue, a-t-il prévenu, «le risque est de déplacer la menace d'une région à une autre», en citant l'exemple du Sahel où les Nations unies sont en train de développer une stratégie intégrée pour renforcer la gouvernance et l'Etat de droit, la capacité des mécanismes de sécurité nationale et régionale et d'intégrer les activités humanitaires et de développement pour bâti la résilience.

La communauté internationale et les Nations unies «doivent faire davantage pour renforcer la capacité des pays touchés», a souligné le secrétaire général, en rappelant les actions déjà entreprises par le système des Nations unies en ce sens, en particulier par les missions, le Bureau de l'Equipe spéciale de lutte contre le terrorisme, l'Equipe de lutte contre le terrorisme, le Bureau de la lutte antimines des Nations unies ou encore la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (Dect).

M. Ban a également indiqué qu'en Afrique centrale, l'ONU s'attachait à réduire le flux de petites armes, tandis qu'en Afrique orientale, elle facilitait le développement d'une stratégie régionale.

Par ailleurs, il a salué les initiatives prises par plusieurs organisations régionales et sous-régionales en vue d'élaborer des stratégies de lutte contre le terrorisme, lesquelles, a-t-il reconnu, contribueront à aider l'ONU à identifier les menaces et les défis communs, à établir une hiérarchie des priorités, à renforcer la collaboration, à améliorer la coordination et à concentrer l'assistance internationale dans les domaines et les régions qui en ont le plus besoin.

## PAKISTAN

**La France salue la mobilisation «forte et courageuse» des électeurs**

La France a salué lundi la mobilisation "forte et courageuse" lors des élections législatives samedi au Pakistan, et souhaite que le nouveau gouvernement qui sera formé puisse "lutter efficacement contre le terrorisme".

"La France salue la tenue des élections au Pakistan le 11 mai. Elles ont été marquées par la mobilisation forte et courageuse des électeurs qui, malgré les violences émanant de groupes extrémistes, ont librement exprimé la diversité de leurs opinions", a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay Philippe Lalliot. "Avec un nombre sans précédent de votants, la population pakistanaise témoigne de son soutien au processus démocratique", a-t-il ajouté lors d'un point de presse, rappelant que la mission d'observation de l'Union européenne a relevé "l'amélioration des modalités d'organisation du scrutin, qui a permis une compétition ouverte entre les formations politiques". "Avec ses partenaires de l'Union européenne, la France soutient ce processus démocratique", a souligné le porte-parole. "Elle souhaite que le nouveau gouvernement qui sera formé puisse lutter efficacement contre le terrorisme, favoriser une économie plus prospère et établir les bases d'une stabilité durable dans la région", a-t-il précisé, ajoutant que la France "coopérera, dans cette perspective, avec ce nouveau gouvernement". Les législatives de samedi ont été marquées par la victoire de la Ligue musulmane de l'ancien Premier ministre, Nawaz Sharif, qui a remporté au moins 125 sièges sur les 272 élus au suffrage direct, selon des résultats préliminaires.

Ce score plus important que prévu devrait lui permettre d'obtenir facilement une majorité par le jeu des alliances ou le ralliement de députés indépendants.

**Un soldat américain reconnu coupable d'avoir tué cinq militaires en Irak en 2009**

Un soldat américain a été reconnu coupable lundi d'avoir tué avec prémeditation cinq de ses collègues militaires en Irak en 2009, au terme d'un accord passé avec l'accusation qui lui évite la peine de mort.

Le sergent John Russell est poursuivi pour les meurtres de cinq militaires dans une clinique pour les soldats souffrant de stress post-traumatique à Camp Liberty, la plus grande base américaine en Irak. Russell, qui avait nié dans un premier temps, a finalement admis les meurtres le mois dernier, dans le cadre d'un accord obtenu par ses avocats sur la base de Lewis-McChord, dans l'Etat de Washington (nord-ouest), où se déroulent les audiences. Lundi, le juge l'a formellement déclaré coupable: "Le sergent Russell a été déclaré coupable de meurtre avec prémeditation", a déclaré Gary Dangerfield, porte-parole de la base militaire, située au sud de Seattle. Russell encourt à présent la prison à vie sans possibilité de libération anticipée. La sentence devrait être prononcée d'ici une semaine, a ajouté M. Dangerfield.

## SYRIE

**Le président Obama souhaite une transition politique pacifique**

Le président Barack Obama a souhaité lundi que la transition politique en Syrie soit opérée pacifiquement à la faveur d'une prochaine conférence sur la crise syrienne à la fin mai, mais a relevé la difficulté de la tâche.

A l'issue de sa rencontre avec le Premier ministre britannique, David Cameron, à la Maison-Blanche, le président américain a indiqué dans sa conférence de presse que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne allaient poursuivre leurs efforts pour "accroître la pression" sur le gouvernement de Bachar Al-Assad, renforcer "l'opposition modérée" et "se préparer à une Syrie démocratique sans Bachar Al-Assad".

Evoquant la conférence internationale qui devrait se tenir à la fin mai à Genève et dont les Etats-Unis et la Russie ont convenu récemment, M. Obama a réitéré qu'elle devra réunir des représentants du gouvernement syrien et de l'opposition afin de "s'entendre sur un organe de transition qui permettrait un transfert de



pouvoir d'Al-Assad à cet organisme".

Selon lui, l'ensemble de la communauté mondiale n'a pas intérêt à voir la Syrie "engagée dans une guerre sectaire", tout en relevant particulièrement le danger des conséquences de la présence de groupes extrémistes au sein des rebelles. "Si nous pouvons négocier une transition politique pacifique qui mène au départ d'Al-Assad, mais avec un Etat syrien encore intact qui tienne compte des intérêts de tous les groupes ethniques et de tous les groupes religieux, et qui mette fin à l'effusion de sang, stabilise la situation, cela n'est pas seulement bon pour nous, ce sera bon pour tout le monde", a-t-il affirmé. Notant que les Etats-Unis

vont "fortement persister pour que cela se réalise", il a cependant avancé qu'il ne voudrait pas faire de promesses que ces initiatives allaient être couronnées de succès: "Cela va être difficile, mais ça vaut la peine", a-t-il déclaré.

Les Etats-Unis et la Russie ont convenu, mardi dernier, de la convocation d'une conférence internationale sur la Syrie pour la fin mai, qui devra regrouper les représentants du gouvernement syrien et de l'opposition, avec le Communiqué de Genève comme feuille de route, rappelle-t-on.

Ce document formule des principes visant à régler la crise syrienne en prévoyant notamment la création d'un gouvernement de transition

réunissant toutes les parties en conflit et sur la base d'un consentement mutuel.

Par ailleurs, le président Obama a déclaré dans sa conférence de presse que sa rencontre avec le Premier ministre britannique avait également abordé la question du processus de paix au Moyen-Orient et les démarches entreprises actuellement par les Etats-Unis pour aller à des négociations entre Israéliens et Palestiniens. En outre, a-t-il poursuivi, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont réaffirmé leur soutien à la transition démocratique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dont, selon lui, les réformes économiques "qui doivent aller de pair avec des réformes politiques".

**L'Autriche met en garde contre des livraisons d'armes aux rebelles**

L'Autriche, dans une lettre adressée aux 26 autres pays membres de l'Union européenne (UE), met solennellement en garde contre des livraisons d'armes aux rebelles syriens, opposés au régime du président Bachar al-Assad, a annoncé le quotidien autrichien *Die Presse* dans sa livraison d'hier.

Tout en se refusant à donner tout détail sur le contenu de cette lettre, le ministère autrichien des Affaires étrangères a confirmé lundi soir qu'un document concernant la Syrie avait été remis à Bruxelles à l'UE.

Selon *Die Presse*, l'Autriche estime que des livraisons d'armes aux rebelles syriens constitueraient "une atteinte

au droit international, aux droits fondamentaux de l'Union européenne" et "une violation des principes de la Charte des Nations unies quant à la non-intervention et au recours à la force", de même qu'une violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur le groupe extrémiste islamiste Al-Qaida.

Dans sa lettre, citée par le quotidien, Vienne relève que parmi les rebelles syriens se trouvent des groupes comme le Front Al-Nusra, "proche du réseau terroriste".

Les sanctions décidées par l'Union européenne contre la Syrie doivent être renouvelées fin mai, alors que la France et surtout la Grande-Bretagne

font pression pour une levée de l'embargo de livraison sur les armes afin de pouvoir équiper les rebelles syriens.

D'après *Die Presse*, Vienne souligne, dans sa lettre à l'UE, qu'une levée de l'embargo sur les livraisons d'armes aurait pour conséquence de mettre un terme à l'ensemble des sanctions qui ne peuvent être prolongées qu'à l'unanimité. Outre l'Autriche, la Finlande, la Suède et les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) se sont également prononcés contre une levée de l'embargo. La grande majorité des pays de l'UE, notamment l'Allemagne et l'Espagne, se sont gardés jusqu'à présent de prendre position.

## PALESTINE

**Un rapporteur spécial de l'ONU appelle à "l'arrêt immédiat" de la construction d'une autoroute à Al-Qods occupée**

Le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en Palestine, Richard Falk, a appelé lundi les autorités israéliennes à "l'arrêt immédiat" des travaux de construction d'une autoroute à Al-Qods occupée "qui risque de ruiner les conditions de vie de 9.300 Palestiniens", a indiqué une source palestinienne.

"L'autoroute à six voies envisagée sur 1,5 km devrait occasionner des dommages irréparables aux habitants de Beit Safafa en bloquant les routes locales et l'accès

aux écoles, dispensaires, structures administratives et lieux de culte", a averti l'expert indépendant chargé de surveiller la situation des droits humains dans les territoires occupés.

"Les habitants de Beit Safafa, qui n'ont pas été consultés durant toutes les étapes de planification du projet, seront mis dans une situation très difficile et leurs conditions de déplacement ne font qu'emporter", a-t-il dit.

Selon le rapporteur pétial, l'objectif du projet est

d'annexer le bloc de colonies de Gush Etzion et d'ouvrir la voie à l'extension des colonies illégales d'Israël autour d'Al-Qods occupée.

"Les entreprises participant illégalement à la construction de l'autoroute doivent être tenues pour responsables", a insisté l'expert indépendant.

Dans un récent rapport, la mission d'enquête internationale sur les colonies israéliennes a demandé que "les entreprises privées ne soient plus en mesure de tirer profit de la colonisa-

tion illégale israélienne" et a recommandé que le groupe de travail du CDH sur "le monde des affaires et les droits de l'homme" soit saisi de cette question.

Pour la mission d'enquête, la vie quotidienne de milliers d'hommes, femmes et enfants a été rendue extrêmement difficile par la multiplication de barrages ou l'obligation d'effectuer des contournements de plusieurs kilomètres pour éviter les implantations.

APS

# CHERAGA

Un jeune homme est accusé de viol et de tentative de meurtre sur la personne de sa cousine, une jeune attardée mentale. Il nie. Mai 2013, Rachid, 28 ans, sans profession, repris de justice, est en proie à une énième crise de nerfs depuis le début d'u procès qui n'en finit plus.

# Coupable ou non coupable



« Mais je suis incapable de faire du mal à une mouche, pourquoi me serais-je donc attaqué à cette malheureuse attardée mentale qui, de surcroît, n'est autre que ma jeune cousine ? » C'est en fait, la même déclaration que l'accusé répète depuis son arrestation en avril 2011. Deux ans plus tard, il continue de nier avec une fermeté inouïe les faits qui lui sont reprochés. Cependant, les parents de la jeune victime sont formels.

Selon leurs déclarations déposées au niveau des services de la police, Rachid aurait profité de leur absence pour s'introduire chez eux par une fenêtre ouverte. Il aurait attenté à la puissance de leur fille unique et l'aurait même malmenée.

Toujours selon leur déposition, Rachid aurait par la suite tenté d'assassiner la jeune fille retrouvée dans un piteux état, secouée de sanglots et hystérique. D'ailleurs, ils s'en tiennent à leurs déclarations le jour du procès.

« Mon neveu doit payer cher les préjudices aussi bien moraux que physiques qu'il a causés à notre fille ». A son tour, l'accusé manifeste sa révolte et secoue violement la tête : « Monsieur le président, mon oncle et ma tante ont monté cette histoire de toutes pièces !

-Allons voyons ! pourquoi feraient-ils une chose pareille ?

-Mon père a eu gain de cause dans une histoire de terrain en litige depuis de longues années... Ne croyez-vous pas que c'est une bonne raison de se venger ? Moi, j'en suis convaincu. Je n'ai rien contre ma jeune cousine. »

Les parents de la victime sont outrés : ce garçon raconte des bêtises ! Nous ne sommes pas fous pour inventer une histoire pareille. »

Présente, la concernée, la jeune Hind, ne comprend rien à ce qui se passe autour d'elle. Elle scrute tour à tour ses parents et son cousin.

Est-il coupable ou non coupable ?

Le représentant du ministère public dresse un sévère réquisitoire, en pointant un doigt accusateur en direction de Rachid : « Ce jeune homme n'a aucun scrupule. Il ment... Ce jour-là, il s'est bel et bien introduit au domicile de son oncle par une fenêtre ouverte... Il a violé la malheureuse jeune fille ici présente et a, ensuite, tenté de la tuer, une voisine l'a vu quitter la maison, mais il ne sait pas cela... Cependant, il continue de nier les faits qui lui sont reprochés. Il ne mérite aucune clémence. Je requiers une peine de dix ans de prison et c'est bien peu ! » Pour leur part, les avocats de la défense estiment que leur client devrait bénéficier de larges circonstances atténuantes.

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict ; Rachid est condamné à cinq ans de prison, il devra aussi verser 100 000 DA à la famille de la victime.

A. Ferrag

## MEKLA Deux filles tuées par un chauffard

Heurtées par un chauffard alors qu'elles traversaient la route, deux fillettes sont mortes hier aux environs de 17h au village Tala M'daouah dans la commune de Mekla. Les deux victimes, des sœurs âgées respectivement de 14 et 9 ans ont été percutées, selon des sources locales, par un véhicule à usage commercial. Alors que la plus petite a rendu l'âme sur place, sa sœur, elle, succombera à ses blessures quelques minutes plus tard pendant son transfert vers l'hôpital.

A signaler également que cet accident mortel est survenu devant l'entrée d'une école. L'une des victimes y était d'ailleurs durant la journée. Des accidents dramatiques qui relancent la question de la sécurité devant les établissements.

K.N.A.

## M'SILA Elle tente de se suicider en se jetant d'un pont

Lundi après-midi, une jeune femme de 20 ans, répondant aux initiales de C. K., a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant depuis le pont qui surplombe la route qui mène au quartier de Chebilia, à la sortie sud de M'sila.

La jeune fille est tombée sur la voie, mais n'a miraculeusement été percutée par aucun véhicule. Des automobilistes se sont arrêtés pour lui porter secours et la transporter sur la bande d'arrêt d'urgence.

La victime souffre de multiples fractures aux membres inférieurs. Elle a été évacuée aux urgences de l'hôpital Zahraoui de M'sila.

La circulation a été interrompue, pour permettre notamment l'évacuation de la jeune femme.

Notons que la même femme a tenté la semaine passée de se jeter d'un poteau électrique pas loin de ce pont. Elle a dû son salut à l'intervention de trois jeunes hommes qui étaient sur les lieux.

Mouad B.

## M'SILA

## Chute mortelle d'un jeune conducteur d'engin à Maâdid

Un terrible accident coûte la vie à un jeune homme d'à peine 25 ans, dans l'après-midi de lundi, sur le chantier du barrage d'El Khaoula, dans la commune de Maâdid, à 35 kilomètres de M'sila. Pour l'heure, il apparaît que ce jeune homme qui conduisait un engin de travaux publics a chuté d'une hauteur sur le chantier. Conduit en urgence à l'hôpital Zahraoui de M'sila, il est mort à son arrivée aux urgences. Une autopsie sera pratiquée et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. Notons que la victime est le fils de l'entrepreneur chargé de réaliser cet ouvrage.

Mouad B.

## SÉTIF Un quinquagénaire arrêté pour trafic de drogue

Intervenant dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les éléments de la sûreté de wilaya de Sétif ont procédé dernièrement lors d'une opération à la saisie de 1660 comprimés psychotropes et à l'arrestation d'un individu âgé de 47 ans pour trafic de stupéfiants, a indiqué un communiqué des services de la DGSN.

Agissant sur la base d'informations faisant état de la présence d'un individu suspecté pour son implication dans un trafic illicite de produits psychoactifs, les éléments de police judiciaire de la wilaya de Sétif ont suivi à un mandat de perquisition, procédé à la fouille du domicile du suspect où il a été récupéré 1660 comprimés psychotropes ainsi qu'une somme d'argent qui représente le revenu de son trafic estimé à 56 millions de centimes.

## KHENCHELA 6 traîquants de produits chimiques sous les verrous

Les éléments de la sûreté de wilaya de Khencela ont mis dernièrement hors état de nuire un réseau de criminels composé de 6 individus âgés entre 19 et 54 ans qui s'adonnaient au trafic illicite des produits chimiques prohibés (mercuri argenté).

Suite à des informations parvenues au service de la Sûreté nationale faisant état de l'implication d'un groupe d'individus dans un trafic illicite de produits chimiques, les policiers ont aussitôt mis les suspects en question sous étroite surveillance ce qui a permis leur arrestation en flagrant délit dans la commune d'El Hamma alors qu'ils s'apprenaient à vendre 85,8 grammes de mercure argenté au prix fort de 300 000 DA le gramme.

Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention pour association de malfaiteurs et trafic de produits chimiques prohibés.

## BÉCHAR Saisie de 1680 bouteilles de boissons alcoolisées

Lors d'une opération d'envergure, les éléments de la sûreté de wilaya de Béchar ont fait avorter une tentative de contrebande d'une importante quantité de bouteilles de boissons alcoolisées et procédé par la même occasion à l'arrestation de l'individu impliqué dans cette affaire, un chauffeur de camion âgé de 35 ans.

Exploitant des informations ayant trait à l'implication d'un individu dans un trafic illicite de boissons alcoolisées entre les wilayas de Béchar et Oran, les éléments de la Sûreté nationale ont dressé un point de contrôle à l'entrée de la ville de Béchar ce qui a permis l'interception d'un camion dont la fouille a donné lieu à la découverte des 1680 unités de boissons alcoolisées.

## AÏN TÉMOUCHENT Un baron de la drogue arrêté

Un baron de la drogue, le nommé B. D. (47 ans), recherché depuis 2006, a été arrêté, cette semaine, par les éléments de la brigade de recherche et d'investigations (BRI) de Aïn Témouchent, a annoncé, lundi, le chef de la sûreté de wilaya.

Poursuivi pour «contrebande internationale de stupéfiants», le mis en cause a été condamné par contumace, en 2008, à la réclusion criminelle à perpétuité suite à un jugement définitif de la Cour de Saïda, a précisé le commissaire divisionnaire Madani Nââr lors d'une conférence de presse.

Le trafiquant de drogue a été arrêté à Sidi Safi (6 km de Aïn Témouchent), pour faux et usage de faux et usurpation d'identité.

Usant de tous les subterfuges, ce baron, originaire de Mekmen Benamar (Nââma), changeait régulièrement de domicile, d'identité, de puces et de portables, rendant difficile le travail de la police, a-t-on ajouté. Donnant une bonne apparence, cet individu était connu sous le nom de «Hadj Cheikh» auprès des citoyens qu'il côtoyait. Après un long travail d'enquêtes et des recherches, qui a duré huit mois, les traces de cet individu ont été retrouvées à Sidi Safi où une souricière lui a été tendue. Selon le chef de sûreté, B. D. devait acheter une grande quantité de ciment en vrac à un prix plus qu'attristant. Mordant à l'appât, il s'est présenté au lieu du rendez-vous où il a été confondu à l'appel de son prénom, a-t-on signalé. Tous les documents qu'il détenait étaient des faux, a-t-on signalé de même source.

## TIZI-OUZOU Chute mortelle d'un jeune dans la grotte du macchabée

Un jeune âgé de 28 ans, a fait une chute mortelle, dimanche dernier, dans la grotte du macchabée, située dans la commune d'Akbil (60 km au sud-est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Protection civile.

La victime, Tassine Saïd, mécanicien originaire de la localité de Tizi Rached, est décédée suite à «une chute d'une falaise d'une hauteur de 40 mètres» a-t-on indiqué.

Son corps a été récupéré, au bout de 5 heures d'efforts, par la Protection civile de Aïn El Hammam, en présence de la Gendarmerie nationale et d'habitants de la région, a-t-on ajouté. La grotte du macchabée, située dans le Djurdjura est appelée ainsi par rapport au cadavre momifié qui gît au fond de cette cavité depuis plusieurs siècles et attire depuis quelques années, à la belle saison, des dizaines de visiteurs qui, parfois, ne sont ni correctement équipés, ni encadrés par des spéléologues, pour ce genre de visite, exposant ainsi leur vie à un danger de mort.

## | 6 TRAFIQUANTS DE DROGUE MIS HORS ÉTAT DE NUIRE A CONSTANTINE : 3 281 kg de cannabis et 8 417 comprimés de psychotropes récupérés par la police

Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, les éléments de la sûreté de wilaya de Constantine ont lors d'une opération d'envergure, mis fin aux agissements d'un réseau de trafiquants de drogue composé de 6 individus âgés entre 24 et 34 ans dont 3 personnes sont en fuite, en possession de 3.281 kg de cannabis et de 8 417 comprimés de psychotropes.



L'enquête a été diligentée par les éléments de la brigade de recherches et d'investigation de la sûreté de wilaya de Constantine, suite à des informations parvenues à son service faisant état de la présence d'un groupe d'individus qui s'apprêtait à acheminer une importante quantité de drogue. Aussitôt avisés, les policiers ont entamé des investigations qui ont permis l'interpellation d'un suspect en posses-

sion de 96 grammes de cannabis. Pour suivant l'enquête, les policiers en collaboration avec les services juridiques ont procédés à la perquisition du domicile du suspect qui s'est soldée par la saisie de 3.185 kg de cannabis et de 8714 comprimés de psychotropes.

Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné la mise en détention de 2 individus pour détention et trafic de drogue tandis qu'un troisième suspect dénommé K. H. a bénéficié d'une citation directe à comparaître.

Pour rappel, la Direction générale de la Sécurité nationale a mis à la disposition des citoyens le numéro vert 15-48 ainsi que le numéro d'urgence 17, pour apporter leur témoignage sur les délits et les faire participer à l'action sécuritaire.

## JUSTICE — 10 et 5 ans de prison ferme à l'encontre de deux terroristes

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné lundi les prévenus Ouissa Abdelhamid et Guelil Adel à des peines de 10 et 5 ans de prison ferme pour appartenance à un groupe terroriste armé activant dans le pays.

Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 18 avril 2010 lorsque les services de sécurité ont arrêté un terroriste qui a orienté les services de sécurité vers le dénommé Guelil Adel qui assurait le transport des terroristes à bord de son véhicule dans la région centre du pays. Guelil Adel, 27 ans habitant à Baraki, a été arrêté le 26 avril 2010.

Il s'est avéré, selon le relevé de ses appels téléphoniques, qu'il était en contact permanent avec le terroriste Abdelmoumene Rachid appelé «Houdaïfa El Djound», «émir» de la dénommée Baraki, chargé de la collecte des fonds au profit des groupes terroristes destinés aux attentats à l'explosif.

Guelil a reconnu devant les services de sécurité avoir rencontré plusieurs fois le terroriste Abdelmoumene Rachid

dans les villes d'Akbou et Bouzeguene précisant que ce dernier lui avait remis des sommes d'argent pour l'achat de deux véhicules pour le transport et l'approvisionnement des terroristes. Concernant Ouissa Abdelhamid âgé de 33 ans, ayant des antécédents juridiques dans des affaires terroristes, les investigations ont conclu qu'il était en contact avec le terroriste Harek Zouheir alias «Foucila Sofiane» (neutralisé par les forces de sécurité) qui était chargé de fournir en armes le groupe terroriste connu sous le nom de «Groupe salafiste pour la prédication et le combat».

Il ressort de l'enquête que Ouissa Abdelhamid a acheté pour le compte du terroriste Foucila Sofiane un scanner pour la somme de 160 millions de centimes que ce dernier lui avait remis. Mais à l'audience, les deux accusés sont revenus sur leurs déclarations. Le parquet avait requis 15 ans de prison ferme contre les deux accusés en raison de la gravité des faits qui leur sont reprochés.

## CARBURANT — Vive tension sur le carburant à El Tarf

Une vive tension sur le carburant est observée depuis plusieurs jours dans les stations-service de la wilaya d'El Tarf, suscitant le mécontentement des automobilistes, a-t-on constaté lundi au chef-lieu de cette wilaya. Les conducteurs de véhicules sont contraints de patienter dans de longues chaînes d'attente pour faire le plein. Les chauffeurs de taxis se déplacent, très tôt le matin, vers les stations pour éviter les désagréments

causés par cette tension.

Qu'il s'agisse d'essence sans plomb, du gas-oil (devenus des produits rares), de gaz GPL ou d'essence normale, la situation est la même au grand désappointement des automobilistes qui, à l'exemple de Bouzid F., chauffeur de taxi, interpellent les services concernés pour "prendre les mesures qui s'imposent".

Interrogés à ce sujet, les services de Naftal et plusieurs gérants de stations-

service affirment "ne pas comprendre, même si la demande varie d'un jour à l'autre", dès lors, ont-ils soutenu, que les approvisionnements sont "réguliers et inchangés". Selon ces sources, cette situation est "sans doute due au nombre de plus en plus élevé de véhicules, en particulier ceux immatriculés dans un pays voisin, qui viennent s'approvisionner quotidiennement dans la wilaya d'El Tarf".

## SIDI BEL-ABBES

### Des objets antiques saisis chez un particulier

Les gendarmes de la section de recherches de Sidi Bel-Abbes ont interrogé une personne qui détenait des objets antiques en son domicile, a-t-on appris lundi auprès du Commandement de ce corps. Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes ont saisi dans le domicile du mis en cause, sis à Teghalimet, 28 vieux manuscrits, 10 pistolets hors d'usage, 35 pièces de

monnaies antiques, cinq (5) épées, 19 poignards et une statuette datant de la période romaine.

D'autres objets en bronze et en argent ainsi que 21 projellés datant de la période coloniale ont été également découverts et saisis. Les investigations se poursuivent pour déterminer l'origine de ces objets antiques ainsi que leur destination, a-t-on signalé de même source.

## DROGUE

### Saisie à Sidi Bel-Abbès de près de 2,5 quintaux de kif traité

Une quantité de 247 Kg de résine de cannabis (kif traité) a été saisie dimanche par les services du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité.

Agissant suite aux informations qui leur sont parvenues, les gendarmes de la brigade de Tilmouni, appuyés par leurs collègues de la section de recherches de Sidi Bel-Abbes et une section de sécurité et d'intervention du Groupement, ont découvert cette quantité de drogue, dissimulée dans une ferme agricole non exploitée, a-t-on ajouté de même source. Une enquête est ouverte pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire.

TAÏB YOUSSEF, PEINTRE



O. Larbi

Il évoque l'enfance au cœur de la Casbah d'Alger, l'école, les visites à l'oncle maternel Abderrahmane Sahouli, peintre et miniaturiste qu'il voit travailler et qui lui inculque la passion du dessin. Adolescent, ses déambulations dans cet espace culturel algérien et méditerranéen lui font approcher les peintres « étrangers » qui installaient leur chevalet et peignaient les gens et les choses. Son oncle l'inscrit à l'école des Beaux-Arts de la rue de la Marine où son professeur est Etienne Chevalier, un des membres de l'Ecole d'Alger de peinture dont la caractéristique est de s'être éloignée de l'orientalisme, une vision mystifiée des « Arabes ». « Durant toute la période de la guerre mondiale, les écoles étaient devenues des casernes : on n'y allait plus. C'est en 1946 que mon oncle me fait entrer au collège technique du Ruisseau où nous apprenait à peindre et à créer des faux bois

et des faux marbres grâce au pinceau et aux tubes de peinture. Tous les jeudis et dimanches, nos professeurs nous emmenaient en divers points de la ville et nous faisaient installer chevalets ou feuilles de dessin. » C'est ainsi qu'il a peint plusieurs tableaux qui représentent la crique de Bab El Oued vue à partir de Bologhine : « C'est une reproduction fidèle du panorama, avec ses immeubles et ses maisons au premier plan. Seuls les ciels aux nuages cotonneux et les murs un peu gris donnent une impression de vie interne maîtrisée. » Taïb Youcef passe très vite sur l'art et plonge dans la vie, c'est-à-dire dans le tumulte de la lutte de libération en 1955. De cette époque, il se garde d'en dire plus qu'il n'en faut, selon lui : « J'étais dans le réseau de Yacef Saâdi. Arrêtés et torturés par les éléments de Bigeard, nous avons été jugés et condamnés après un procès qui a duré 12 jours. J'ai été condamné dans 3 affaires à 10, 15 et 20 ans de détention. J'ai été emprisonné à Barberousse, Maison-Carrée, Paul Castelles et Bousquet. En prison, mes codétenus

L'homme porte 82 ans, l'œil vif s'évade pour se réfugier dans les territoires du souvenir et de la mémoire et laisser sans réponses des questions éloignées de la peinture.



Photos : Madjid Nait Kaci

me demandaient de croquer leur portrait. En 1962, j'ai commencé à travailler dans les arts graphiques et la publicité des sociétés nationales ; mes commandes étaient aussi de confectionner des drapeaux et les portraits des chefs d'Etats en visite en Algérie à l'invitation des autorités algériennes. Mes portraits s'étalaient sur 12 mètres de hauteur ! »

La peinture n'était pas une activité permanente et son parti pris de ne faire partie d'aucune chapelle ou de groupe artistique : « Tous les artistes me connaissent, m'ont

demandé de participer à des expositions, mais je suis réfractaire à la célébrité. »

Cet artiste qui a, chaque jour, dressé son chevalet garde pour ses amis et sa famille les œuvres qui sont autant de moments de sa vie et lorsqu'il évoque les tableaux représentant La Casbah vue du port, il affirme que « derrière chaque fenêtre, je vois un être qui m'est connu, proche. »

Ces vies sont toujours là, frémissantes dans mon souvenir. »

Une autre façon de dire que « l'essentiel est invisible pour les yeux » ?

## Classé patrimoine national, le village Aït El-Kaïd en attente de réhabilitation

Mekioussa Chekhir

Le village Aït-El-Kaïd dans la daïra des Ouadhias, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, est classé depuis 2006 patrimoine national mais sa restauration bute sur des démarches administratives lentes. Entre-temps, ses habitants l'abandonnent, accentuant sa décrue. Niché au pied du Djurdjura, le village offre une vue majestueuse sur cette altitude montagne. Ayant grandement gardé son cachet authentique, il se distingue par une beauté saisissante qu'une nature fascinante a façonné. Distant de 3 km de la commune d'Agouini-Gueghrane, elle-même distante de 6 km de la daïra des Ouadhias dont elle dépend (35 km de Tizi-Ouzou), Aït-El-Kaïd est accessible après avoir emprunté un chemin tortueux en pente progressive. Hormis quelques constructions récentes, le village est composé en majorité de maisons anciennes au bâti typique, celui-là même qui lui a valu sa classification. Néanmoins, seules quelques familles y vivent encore. « La plupart des habitants se sont rapprochés du chef-lieu de la daïra où il y a plus de commodités et en raison de l'accessibilité, ceux qui sont restés n'ont pas eu d'autre choix car n'ayant

pas de terrain ailleurs où les moyens d'en acheter », explique le président de l'APC d'Agouini Gueghrane, Beddek Amour. Avant cet exode, le village comptait environ 1 500 résidents réduits aujourd'hui à une dizaine de familles qui tentent vaillamment de préserver leurs habitations en y apportant les réparations qu'imposent les intempéries. Celles qui ont été abandonnées tombent en ruine l'une après l'autre et les villageois se demandent à quoi sert la classification de leur village qui, par ailleurs, renferme une page du passé révolutionnaire en raison des vestiges qu'il garde encore de cette période. C'est le cas d'une demeure qui avait servi de zaouïa pendant la révolution avant d'être transformée en caserne et qu'une habitante entretient avec amour.

Une autre maison en ruine qui "aurait dû" être sauvegardée en raison de son importance, déploré les habitants du village : il s'agit de la demeure de la famille Yahim qui avait servi de lieu de torture durant la guerre. Le maire du village explique qu'à la faveur du classement dont a bénéficié Aït El-Kaïd, un "plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur" a été adopté en 2009, mais n'a été suivi à ce sujet d'aucune mesure concrète dans ce sens. Si ce n'est,

dira-t-il, une enveloppe de 3 millions de DA qui a été dégagée en 2012 et qui a "à peine suffi" au désherbage et au nettoyage des toitures de quatre ou cinq maisons alors qu'une quinzaine a été classée comme étant "en péril".

### Les raisons d'un retard

La représentante de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc), maître de l'ouvrage délégué, Mme Goumeziane Nabila, justifie le retard par les "procédures administratives" qui caractérisent ce type de projets.

Et d'expliquer que le plan en question est à sa première phase, celle du diagnostic en l'occurrence et qu'une fois achevé, il devra être soumis à l'approbation de l'APW de Tizi-Ouzou en concertation avec d'autres institutions relevant du ministère de la Culture, le maître de l'ouvrage étant la direction de la culture de Tizi-Ouzou. « Ce n'est qu'après trois phases d'étude que la restauration du village pourra entrer en vigueur », ajoute la représentante de l'Ogebc qui tient à noter que les opérations déjà menées sur certaines bâtisses ne le sont pas au titre du plan d'urgence en question mais

à titre du programme local propre à la commune d'Agouini-Gueghrane. Interrogée sur "l'intérêt" d'une restauration du village sachant qu'il risque d'être complètement vidé de ses habitants une fois les travaux entamés, Mme Goumeziane précise qu'un "débat" est lancé précisément entre les parties concernées sur l'option "la plus judicieuse" à suivre. « Nous sommes conscients de cette question et pour cela, nous avons tenu il y a près d'un an une réunion de concertation avec les villageois et les autorités locales pour en débattre », affirme-t-elle, précisant que l'option privilégiée serait de garder ces derniers tout en faisant un musée à ciel ouvert en même temps qu'une destination touristique.

Si la classification d'Aït-El-Kaïd a fait sortir le village de son anonymat, la réputation de celui-ci tient beaucoup à la présence de Na-Tassadit, une septuagénaire qui perpétue avec une rare passion les traditions qui font l'identité de cette région.

Gardienné d'un patrimoine ancestral, elle est le symbole du village et sa mémoire vivante. Une sorte de "curiosité" qu'on sollicite parfois de l'étranger pour qu'elle fasse partie de son "génie" à entretenir sa maison de la façon la plus esthétique et la plus authentique qui soit.

# LA SINUSITE

## en 6 questions

La sinusite est une inflammation des sinus. Ces cavités remplies d'air et situées dans les os du crâne communiquent avec le nez. La sinusite est le plus souvent une complication du rhume. Une sinusite aiguë dure quelques semaines. On parle de sinusite chronique quand elle dure plusieurs mois.

### 1 - Quels sont les symptômes de la sinusite ?

- Des maux de tête qui se renforcent quand vous vous penchez en avant
- une pression au niveau du visage
- Le nez bouché
- Des sécrétions jaunâtres, verdâtres ou blanchâtres
- Parfois des maux de dents, de la fièvre ou de la toux

### 2 - Quelles sont les causes possibles de la sinusite ?

Il s'agit le plus souvent d'une infection virale, par exemple un rhume. Quand le nez se bouche, le mucus produit par les sinus ne parvient plus à s'écouler vers le nez. Ces derniers peuvent alors devenir un véritable nid à microbes. Parmi les autres causes, on trouve une infection bactérienne, des allergies, des polypes nasaux, une déviation de la paroi nasale, un abcès dentaire ou encore la pollution atmosphérique.

La sinusite chronique peut être une complication de la sinusite aiguë mais ce n'est pas toujours le cas. Elle est le plus souvent causée par des allergies. Plus de la moitié des personnes qui ont une sinusite chronique sont en effet allergiques.

### 3 - Comment pose-t-on le diagnostic de la sinusite ?

En allant chez votre généraliste qui vous examinera tandis que vous lui parlerez de vos symptômes.

En cas de sinusite chronique, votre médecin vous enverra passer une radiographie des sinus. Un scanner pourra être nécessaire pour trouver la cause exacte de la sinusite.

### 4 - Quelles sont les personnes à risque ?

- Les enfants car ils attrapent souvent un rhume
- Les personnes qui ont le rhume des foins
- Les personnes qui ont une déviation de la cloison nasale
- Les personnes qui ont des polypes nasaux
- Les personnes qui ont déjà eu une sinusite (pour la sinusite chronique)

### 5 - Comment prévenir la sinusite ?

- En vous mouchant voire en effectuant des lavages de nez dès que le besoin s'en fait sentir
- En fuyant le tabac qui irrite les sinus
- En évitant ce qui déclenche chez vous une réaction allergique (si la sinusite est d'origine allergique)

### 6 - Comment ça se soigne ?

La sinusite disparaît en général toute seule. Pour atténuer la douleur, vous pouvez prendre un antalgique. La prise d'un décongestionnant à pulvériser directement dans le nez est aussi conseillée.

Votre médecin vous prescrira des antibiotiques si la sinusite est d'origine bactérienne. Il peut aussi vous prescrire des séances d'aérosolthérapie à réaliser à l'hôpital. Il s'agit de respirer un gaz contenant, en suspension, des antibiotiques et des corticoïdes (anti-inflammatoires).

La chirurgie peut être envisagée en dernier recours, pour une sinusite chronique qui résiste aux médicaments. L'opération consiste à drainer les sinus, repositionner la cloison nasale ou enlever les polypes nasaux.



## L'ostéopathie peut vraiment vous soulager

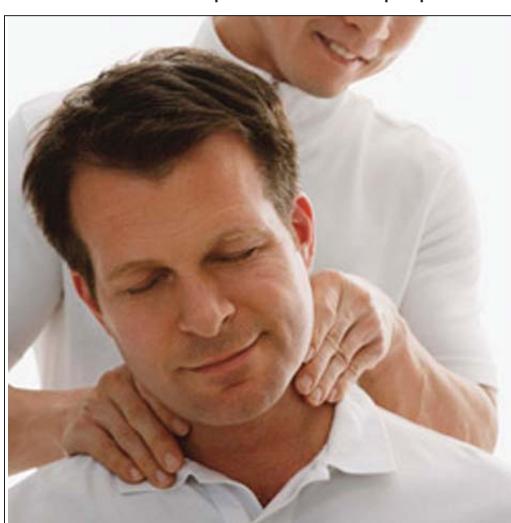
Surtout connue pour soulager le mal de dos, l'ostéopathie permet aussi de traiter d'autres troubles comme la sinusite chronique. On vous explique comment se déroule la consultation.

### Sinusite chronique : parfois une mauvaise posture

Nez encombré, sensation de barre sur le front : savez-vous que l'ostéopathie peut soulager votre sinusite chronique ? La sinusite peut, en effet, être entretenue par un léger déséquilibre de la hanche qui entraîne une mauvaise posture de la colonne, elle-même responsable de tensions cervicales. Et le rééquilibrage des différentes tensions du corps peut permettre de libérer les sinus.

### Une séance d'ostéopathie

En général, une séance dure de 30 à 45 minutes. L'ostéopathe commence par un interrogatoire détaillé sur les motifs de la consultation. Il demande dans



quelles circonstances la sinusite est apparue, depuis combien de temps elle évolue...

Il pose ensuite les mains sur votre corps et le parcourt entièrement, un peu comme un non-voyant lit le braille. «Je ressens sous mes doigts des zones de blocage, de tension», explique Valérie Artar, ostéopathe. «Je regarde comment vivent les tissus, je m'assure qu'ils sont mobiles et que tous les liquides de l'organisme circulent correctement. Je vérifie aussi la mobilité du crâne puis je relâche les tensions une à une».

### Une séance sans douleur

Lorsque l'ostéopathe pense avoir localisé l'origine de la sinusite, il associe différentes techniques de palpation et de manipulation pour libérer la

boîte crânienne. Selon les cas, ses gestes sont doux ou encore «appuyés», mais jamais douloureux.

«Nous envoyons une information au corps, le cerveau la traite et l'organisme réagit, plus ou moins rapidement selon les personnes», souligne l'ostéopathe.

Chez certains, l'amélioration est immédiate.

D'autres ressentent la douleur de façon plus aiguë pendant quelques heures avant d'être soulagés. D'autres, enfin, ne le seront qu'à l'issue de plusieurs séances.

### 4. Combien de séances ?

Parfois une seule suffit. Si la sinusite chronique est installée depuis quelques années déjà, il faudra peut-être plusieurs rendez-vous. Mais personne ne peut le dire à l'avance.

5 Mai 2013

## Une vraie sinusite, ça se traite

Durant des mois, certaines femmes sont traitées pour des crises de migraine ou des algies faciales. Jusqu'au jour où elles passent un scanner... On s'aperçoit alors que leur migraine est en fait... une sinusite !

### Pourquoi cette douleur ?

Cette douleur qui lance et qui dure est provoquée par l'inflammation ou l'infection d'un ou de plusieurs sinus, ces cavités des os de la face communiquant avec le nez par de petits orifices. Les antalgiques pris spontanément peuvent au mieux estomper la douleur mais n'ont aucun effet sur la cause. Quant aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène...), ils agissent sur le moment mais peuvent favoriser la formation de polypes dans le nez qui, à leur tour, entraînent des... sinusites !

L'automedication est donc déconseillée. Mieux vaut consulter un médecin ou un ORL, car un examen approfondi est souvent nécessaire pour décider du traitement le plus approprié.

### Antibiotiques et corticoïdes pour commencer

S'il existe une infection sous-jacente, on prescrit un traitement antibiotique de dix à quinze jours (parfois plus) afin d'assainir la muqueuse. Pendant quelques jours, on ajoute à ces médicaments des corticoïdes à forte dose (anti-inflammatoires ne favorisant pas les polypes).

Les traitements locaux associés ne sont pas pour autant à négliger : lavage de nez au sérum physiologique ou à l'eau salée, corticoïdes en spray pour diminuer l'œdème de la muqueuse, antihistaminiques locaux, ou encore cure thermale. Les eaux soufrées sont à privilégier si les sinusites sont à dominante infectieuse, les eaux chlorobicarbonatées si elles sont avant tout inflammatoires. Malgré tout, les récidives ne sont pas à exclure. Dans ce cas, il faut en rechercher la cause et la traiter.

Parmi les responsables, on peut trouver une allergie, une infection dentaire qui s'est étendue au sinus ou un reflux provoquant des remontées acides dans les fosses nasales. Ou bien un polype, une cloison déviée gênant l'élimination des mucosités...

### La chirurgie quand on a tout essayé

Parfois, la chirurgie s'impose afin de drainer le sinus atteint. Mais elle n'est envisagée qu'en dernier recours». Selon les localisations, elle sera externe ou endonasale (en passant par les narines). Il faut porter des mèches dans le nez pendant un jour ou deux. Puis vivre un petit mois avec une sensation de nez bouché, en raison des croûtes. Mais on ne le regrette pas !

# Comment s'en débarrasser sans antibiotiques ?

Un nez congestionné et une douleur au niveau des pommettes, c'est bien souvent une sinusite qui commence. Pour être soulagé, plusieurs traitements existent. À adapter selon le stade de l'inflammation. Le point avec le Dr Juvanon, médecin et porte-parole de la Société française d'oto-rhino-laryngologie.

### 1. Une sinusite, qu'est-ce que c'est ?

Les sinus sont des cavités situées dans les os du visage et remplis d'air. Selon leur localisation, les sinus sont maxillaires, frontaux, ethmoïdaux ou sphénoïdaux. «*Lorsque la muqueuse qui recouvre l'intérieur de ces sinus est inflammatoire, que les orifices qui les font communiquer avec le nez s'obstruent, ou quand il y a un liquide purulent ou non à l'intérieur, on parle de sinusite*», explique le Dr Jean-Marc Juvanon.

La sinusite aiguë dure moins de quatre semaines, s'accompagne de maux de tête et est souvent consécutive à une infection virale des voies respiratoires (un rhume). Une infection bactérienne ou un abcès dentaire peuvent également être en cause.

La sinusite chronique est une sinusite qui persiste. Elle peut être accompagnée de suppuration, de la formation de polypes bénins (polypose naso-sinusienne) ou encore avoir une origine allergique (acariens, pollens, poils d'animaux, etc.).

### 2. Tout le monde peut l'attraper ?

Les personnes allergiques et asthmatiques sont davantage sujettes aux sinusites. D'autres présentent une «fragilité» constitutionnelle des muqueuses respiratoires. Enfin, les personnes immunodéprimées ou qui souffrent de maladies du système respiratoire (par exemple, la mucoviscidose), sont plus sensibles aux sinusites, confirme le Dr Jean-Marc Juvanon.

Par ailleurs, il existe un certain nombre de facteurs favorisants, comme le tabagisme, actif ou passif, la pollution atmosphérique ou encore la prise de certains médicaments. «*L'aspirine, notamment, peut favoriser l'apparition de polypes naso-sinusiens*», précise notre spécialiste.

### 3. Quels sont les traitements recommandés ?

Bien souvent, les patients prennent pour une sinusite ce qui n'est qu'une simple rhinite, ce qui peut donner lieu à des traitements surdimensionnés, alerte le Dr Jean-Marc Juvanon. Pour poser le diagnostic, outre les symptômes que décrit le malade, le médecin a besoin d'un examen endonasal (observation de l'intérieur du nez). Dans les cas plus compliqués, un scanner peut être nécessaire pour évaluer son étendue.

En cas de sinusite aiguë et si celle-ci est d'origine bactérienne, un traitement antibiotique peut



être envisagé. Il dure en général de 7 à 10 jours, et peut être accompagné de vasoconstricteurs (gouttes) pour déboucher le nez et d'analgésiques (paracétamol) qui soulagent la douleur.

En cas de sinusite chronique, la prescription d'antibiotiques est nécessaire en cas de surinfection.

Si la sinusite est liée à la présence de polypes, ceux-ci peuvent être traités (et même parfois disparaître) grâce à la prise de corticoïdes (comprimés).

Si la sinusite est d'origine allergique, des antihistaminiques sont prescrits.

### 4. Quand la chirurgie est-elle proposée ?

En cas de sinusite chronique, une solution chirurgicale peut être envisagée. Elle se fait par voie endonasale à l'aide d'instruments optiques, et consiste à élargir les orifices et à drainer les cavités. La chirurgie peut également permettre de corriger des anomalies structurelles du nez empêchant un bon écoulement des mucosités ou de retirer des polypes nasaux, deux causes fréquentes de sinusites chroniques.

L'intervention est la plupart du temps réalisée sous anesthésie générale et un arrêt de travail d'une durée de cinq à dix jours peut s'avérer nécessaire. Afin d'éviter les saignements postopératoires,

le chirurgien va poser des mèches (compresses) dans le nez. Celles-ci seront retirées le lendemain.

### 5. Faire des inhalations, est-ce utile ?

Les produits pour inhalation à base de plantes (eucalyptus...) qu'on trouve en pharmacie peuvent aider à déboucher les nez encombrés mais ont un intérêt restreint dans les sinusites. «*Il s'agit plus d'un soin de confort*», précise le Dr Jean-Marc Juvanon. On peut, en revanche, faire appel à l'aérosolthérapie. Il s'agit de la projection dans les voies respiratoires, à l'aide d'un nébuliseur, d'un microbrouillard de substances volatiles. En l'occurrence, des antibiotiques et des corticoïdes, administrés à raison de deux séances par jour pendant environ une semaine. Sur prescription médicale.

### 6. Les cures thermales peuvent-elles être bénéfiques ?

Les cures permettent de bénéficier d'inhalations de vapeur d'eau et de lavage à l'eau thermale. En humidifiant le milieu nasal, la vapeur liquéfie les sécrétions, ce qui dégagé les sinus. Les lavements approfondis, qu'ils soient réalisés à base d'eau de

mer, de sérum physiologique ou d'eau thermale, contribuent aussi à assainir la muqueuse sinusienne. Les eaux soufrées de certaines sources thermales sont particulièrement adaptées aux sinusites d'origine infectieuse, tandis que les eaux chlorobicarbonatées sodiques sont propices au traitement des allergies respiratoires.

### 7. Peut-on la prévenir ?

Une bonne hygiène du nez est la meilleure action de prévention, estime le Dr Jean-Marc Juvanon. Pour éviter que les sinus ne se bouchent, il faut se moucher régulièrement, voire effectuer des lavages de nez, surtout si on travaille dans un environnement poussiéreux.

L'arrêt du tabac et l'élimination des facteurs allergisants permettent de prévenir l'apparition de certaines sinusites, tout comme l'entretien régulier des appareils de climatisation.

Attention aussi aux caries dentaires qui traînent et aux abcès négligés. Les infections dentaires peuvent en effet gagner les sinus et être à l'origine de sinusites. Enfin, sachez qu'un climat chaud et sec limite l'apparition des sinusites tandis qu'au contraire, les climats froids et humides les favorisent. D'où la recrudescence des sinusites en hiver...

# Les Moussebilines à travers l'histoire nationale

Par Amar Belkhodja (\*)

**La bravoure de tous ceux qui ont pris les armes pour combattre les colonialistes français n'a pas été suffisamment chantée. Depuis la longue résistance de l'Emir Abdelkader jusqu'au 1<sup>er</sup> Novembre 1854, l'histoire consigne de sublimes pages qui nous décrivent un sentiment élevé de patriotisme et de sacrifice. En plusieurs lieux et à plusieurs dates, des hommes, des patriotes ont émergé et se sont distingués par leur courage et leur témérité hors du commun.**



De Bourmont avait certainement cru que la capitulation du Dey Hussein supposait la livraison du pays sans heurts ni combats. Les Algériens, s'apercevant de la supercherie et du « lâchage » par les Turcs, engagèrent des combats pour défendre leur pays contre l'envahisseur. Dans la région d'Alger, les batailles sont âpres. La tribu des Hadjoutes lève tout haut l'étendard de la lutte. Les Algériens se distinguent dans le combat avec un esprit de sacrifice exceptionnel. Des historiens français rapportent des exemples. Un fait eut lieu lors d'une bataille qui se déroula en juillet 1830, aux portes d'Alger : « Un Arabe est blessé d'un coup de feu au moment où les Français s'ébranlaient pour se porter en avant. Un de ses camarades vient à son secours et se dispose à l'emporter. Mais au même instant, ce dernier fut aussi blessé et tombe avec son fardeau. Il se relève bientôt : mais au lieu de profiter du peu de force qui lui reste pour se sauver seul, il s'obstine généralement à ne point abandonner son compagnon plus blessé que lui. Cependant, les Français ne sont plus qu'à deux pas : qu'il importe, il mourra avec son ami... nos soldats n'accordaient plus de quartier à un ennemi qui leur avait donné l'exemple de ne point en faire ». (E. Pelissier de Reynaud *Annales algériennes* T.I. 1834 p. 69).

Les deux Algériens, bien que blessés, sont achèvés par l'armée coloniale. Dans cette guerre, seul l'Emir Abdelkader sera le précurseur de la convention de Genève, en accordant la vie et les bons traitements aux prisonniers français. Avant d'être désigné à la tête de la résistance, le jeune Abdelkader avait déjà participé à plusieurs combats sous le commandement de son père Mahieddine. Très tôt donc, la personnalité d'Abdelkader devint légendaire. Compatriotes et ennemis vont remarquer chez lui un courage exemplaire. Dans l'histoire des batailles livrées aux colonnes françaises, Abdelkader Ben Mohieddine demeurera sans conteste le grand Moussebel qui échappa à combien de fois à la mort. En 17 ans de résistance, l'Emir Abdelkader qui perdit trois chevaux sous lui, ne fut jamais blessé.

Pendant le siège d'Oran, en 1831, « Les combattants restaient stupéfaits et pleins d'admiration devant un jeune chef qui chevauchait sans peur et sans mal, par-

tout où le danger menaçait, tantôt rompant les lignes des voltigeurs ennemis, tantôt chargeant un de leurs carrés de défense et balayant leurs baïonnettes de ses charges au sabre. Tantôt se dressant impénétrable et montrant du doigt avec mépris les boulets de canon qui sifflaient au-dessus de sa tête ou les boulets qui explosaient à ses pieds ». Lors d'une autre bataille, Abdelkader « pénétra dans le camp ennemi et empoigna sous les yeux des Français, le corps de son neveu Ahmed Ben Mohamed Saïd, jeune adolescent de 15 ans, mort dans un combat où il se comporta en héros ».

L'exemple de l'Emir Abdelkader servira dans la mobilisation de son peuple pour la défense de la patrie. Il sera toujours sur les premières lignes du combat. Il perdra plusieurs chevaux sous lui. Ses khalfatis, ses officiers imiteront le vaillant guerrier. Beaucoup d'entre eux périssent des armes à la main. Mohamed Ben All Ouled Sidi M'barek est l'une des plus belles figures de la résistance algérienne.

Le loyal Khalifat de l'Emir, meurt au combat à l'âge de 29 ans. Aux côtés de l'armée régulière formée par l'Emir Abdelkader, s'est constituée une armée formée exclusivement de volontaires dont le commandement était confié aux chefs de douars eux-mêmes. Ce sont les premiers corps de moussebilines. Dans son armée régulière, il y a un corps d'élite – les cavaliers aux burnous rouge, cavaliers d'avant-garde rapides qui surprennent les unités fran-

çaises. La rivière par un endroit facile », (E. Pelissier de Reynaud *Annales algériennes* T.I. pp. 52-53).

Comme souligné plus haut, les porte-drapeaux de l'Emir Abdelkader ont toujours fait honneur à leur chef de guerre. Les abattre ou leur arracher les étendards, n'a jamais été une partie facile pour l'armée française. Lors des accrochages dans la région de Mascara, en octobre 1841, les porte-drapeaux se sont conduits, comme à l'accoutumée, dans toutes les batailles, avec un esprit de sacrifice qui force l'admiration et mérite un hommage perpétuel. « L'étendard des Arabes passa trois fois en des mains différentes, ceux qui le portaient avant étaient successivement tués. Le dernier fut par le fourrier Bourdillon du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs, qui fut tué lui-même au moment où il venait de s'emparer de l'étendard, lequel resta définitivement aux Arabes ». (E. Pélassier de Reynaud *Annales algériennes* T.II. p. 476).

Tout le long de la résistance contre l'invasion des Français, le combattant algérien était prêt à sacrifier sa vie pour la patrie. Ce sont les hautes cimes du Djurdjura qui vont donner naissance à un corps de volontaires prêts à nourrir et qu'on appellera les moussebilines. Notre histoire nationale retient leurs hauts faits d'armes mais aussi leur sacrifice. C'est en 1857 et 1871 que les jeunes moussebilines de la Kabylie vont se battre jusqu'au sacrifice de leur vie pour défendre la patrie menacée par les étrangers. Les moussebilines sont évoquées par Ali El Hammami dans une étude qu'il a consacrée à l'insurrection de 1871. « Tizi-Ouzou, Dellys, Ténès, Cherchell, les petites villes des alentours du Djurdjura, Bordj Bou Arréridj, furent encerclées et tenues sous les assauts de choc des tribus et de ces bataillons de choc de moussebilines dont j'engage Chérif Sahli à écrire un jour la palpitante histoire ». (A. Belkhodja Ali El Hammami et la Montée du nationalisme algérien p. 232).

Mohamed-Chérif Sahli répondra évidemment à l'appel du compagnon d'arme Mohamed Ben Abdelkrim. Cependant c'est le handicap de tous les chercheurs, les références bibliographiques, pour l'élaboration de bon nombre de dossiers, sont des références d'historiens et d'officiers de l'Armée française d'invasion. El Hammami nous affranchit d'ailleurs sur



la vigilance qu'il nous faudra afficher quand nous sommes obligés de consulter les écrits de l'espèce. Relatant les péripléties de l'insurrection de 1871, El Hammami consigne : « La bataille fut dure, ardente, atroce, Rinn, un ancien administrateur du Bureau arabe, historien pas probe pour deux sous, ne sachant même pas écrire comme il savait faire, en a tout de même retracé les douloureux épisodes ». (A. Belkhodja, Ali El Hammami et la Montée du nationalisme algérien p. 232).

C'est pour mieux expliquer que les pages réservées à l'épopée des moussebilines par Mohamed-Chérif Sahli dans *Décoloniser l'Histoire*, ouvrage réédité par l'Enaen 1986, ont pour seules références des écrits écrits par le colonel Robin. Cet officier supérieur français qui participa personnellement à toutes les expéditions et à la répression de l'insurrection de 1871, parle des moussebilines de kabylie dans une étude parue dans *La Revue africaine* de 1874 et dans son ouvrage : *L'insurrection de Grande Kabylie – 1871*. Pour l'heure, ce sont les deux seules sources, à notre connaissance, qui évoquent le chapitre des moussebilines, sources sommaires et incomplètes. Le colonel Robin lui-même tient une partie des éléments de Si Moula Naït ou Amar, notable de l'époque à Larbaâ Nath Irathen.

•••

•••

Le regretté Sahli nous dit que les moussebilines – du berbère Immesbelen – sont enrôlés parmi les célibataires. Ils se portent volontaires pour mourir en défendant le sol de leur partie qui se trouverait menacée par les étrangers. Les missions les plus dangereuses leur sont confiées. La notion de «moussebilines» est inspirée d'une vieille tradition (amnikras Nichoudal) qui recommande de défendre ardemment la patrie, au risque de sa vie. Les jeunes moussebilines, dans l'attente d'une mission, bénéficient de tous les égards de la part des populations locales, sachant qu'ils se sont portés volontaires pour mourir au combat. Auparavant, les habitants du village accomplissent la prière des morts, prière à laquelle les moussebilines ne sont pas associés. Car en vérité, ils sont considérés comme étant déjà sacrifiés.

Les moussebilines qui périssent dans le combat sont enterrés dans un cimetière à part qu'on appelle «Tamekebert Immesbelen». Pour la population, il constituera désormais un lieu de vénération et de dévotion. Il s'agit là du culte du souvenir qui entretient la mémoire collective au fil des générations qui se succèdent. C'est donc un élément qui fait partie de toute la somme de notre culture, spécifique, nationale, maghrébine. Aujourd'hui, nous assistons malheureusement à des atteintes graves à notre patrimoine culturel, atteintes fomentées par de nouveaux prophètes qui se font les importateurs d'us et coutumes secrétées par des doctrines destinées à effacer la mémoire collective. Les moussebilines qui survivaient à leurs blessures et souffraient d'un handicap physique, étaient pris en charge par la collectivité. Ceux qui abandonnaient le combat ou se rétractaient, étaient proscrits et méprisés.

### Icheriden : un grand bastion de la résistance

C'est notamment sous la conduite de Lalla Fatma N'soumer que les moussebilines vont se distinguer par leurs hautes vertus du combat et du sacrifice. Lalla Fatma N'soumer, rappelons-le, s'inspirait très tôt de la connaissance du Coran grâce à son père qui était précepteur dans une école coranique à N'soumer, dans le Djurdjura. La belle Fatma se prédestinera à la lutte. Elle combatta d'abord sous la conduite de son frère Si Tahar. Elle a à peine 20 ans quand elle appelle ses compatriotes au combat. Vêtue de tout temps d'habits et d'un haïk rouge, Lalla Fatma N'soumer occupe le terrain de la lutte de 1852 à 1857, en captivité dans la région de Beni Slimane. La jeune femme au haïk rouge, grâce à ses moussebilines, mettra plusieurs fois en échec les colonnes françaises. Les crêtes du Djurdjura étaient bien gardées. À plusieurs moments, les Françaises battaient en retraite, poursuivies par les moussebilines qui leur imposaient le corps à corps. Les plus âpres batailles ont lieu à Icheriden. Bastion imprenable parce que défendu avec bravoure par les moussebilines de Lalla Fatma N'soumer. «Les combats d'Icheriden du 24 juin 1857 et du 24 juin 1871 comptent parmi les plus sanglants que nous avons livrés aux Kabyles», relate le colonel Robin qui participa activement à la répression de la population algérienne. Les moussebilines de Lalla N'soumer avaient usage de s'attacher les uns aux autres par une corde au niveau des genoux. Une acceptation collective de mourir pour une cause sacrée.

Lors de l'insurrection de 1871, les moussebilines se distinguèrent dans plusieurs batailles. De cette épopée, on retient les hauts faits d'armes d'Icheriden et l'assaut meurtrier – pour les moussebilines surtout – de Fort National (Larbaâ Nath Irathen). La forteresse était assiégée depuis plus d'un mois. 1 600 moussebilines furent mobilisés pour un ultime choc. L'assaut de la forteresse déclenché au moyen de dizaines d'échelles dans la nuit du 21 au 22 mai 1881, échoua, suite à la divulgation du secret de l'attaque par un espion. La traîtrise coûta la vie à 300 moussebilines qui tentaient de franchir les murailles de Fort National. «Un peuple qui était capable de pareil dévouement, peut devenir à un moment donné redoutable,



et il demande à être traité avec une grande prudence», conseille le colonel Robin.

Le siège de Fort National était dirigé par Cheikh Mohamed Où Ali Où Sahnoun qui, curieusement, n'aura jamais manié une arme à feu. Le brave combattant – sans armes – fut arrêté en décembre 1871. Il est condamné à la déportation en Nouvelle Calédonie. Boumezrag et Aziz, le fils de cheikh Haddad, connaîtront le même sort. Une page se ferme. La répression forcenée menée par l'armée française arrive à bout de la volonté implacable des combattants algériens. La politique de la terre brûlée, le meurtre collectif, le génocide, affaiblissent le peuple algérien. Une période de silence se fait sur un paysage arrosé de sang et où s'accumulent les cendres et les décombres de la paysannerie algérienne. Mais le cœur de l'Algérie profonde bat encore, même si ses palpitations ne sont pas tellement perceptibles. Une période apparemment calme mais rompue de temps à autre par des soubresauts jusqu'à la grande explosion de Novembre 1954.

Le peuple algérien s'engage de nouveau dans la lutte. Elle sera aussi dure, aussi meurtrière que celles menées par Abdelkader, Lalla Fatma N'soumer, Cheikh el Hadad, Boumezrag, Sidi Lazreg Belhadj, Bouâmama. Fidèles à la tradition révolutionnaire, les moussebilines sont présents dans la guerre de Libération nationale. Dans un article intitulé : «Le noble rôle des moussebilines, combattants obscurs de l'ALN» paru dans *El Moudjahid* n° 3, Mohamed Larbi Ben M'hidi, affirmera que : «Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 1954, l'immense majorité des Algériens qui apportent leur soutien aux militants FLN et aux moudjahidines de l'ALN sont des moussebilines» en ajoutant que «Ces hommes sans uniforme sont, pour le FLN et l'ALN, ce que les yeux, les oreilles et les membres sont pour un être vivant».

Le chahid Ben M'hidi expose ici la base de la thèse de la guerre populaire qui a de tout temps caractérisé la lutte anticoloniale et contre laquelle le colonisateur emploiera des moyens gigantesques. Le moussebel, durant la guerre de Libération nationale, n'est autre que ce combattant qui pratique le sabotage des routes, des ponts, des poteaux télégraphiques, incendie les fermes, indique avec précision les itinéraires, apporte et assure la liaison de l'information, assure la vigile de jour comme de nuit. Il est l'éclaireur, le guide, le ravitaillleur. Il accepte tous

les risques. Il vit dans le douar. Il ne dépend ni d'une section ni d'une kätiba de l'ALN. Dès qu'une mission s'impose, il se met à la disposition du commandement de l'ALN. Il exécute des attentats en ville. La paysannerie algérienne a fourni à l'ALN de valeureux moussebilines qui n'ont jamais marchandé leur participation à la lutte armée. Le seul vœu qu'ils formulaient, c'est que l'on s'occupe de l'entretien matériel de leurs familles après leur mort.

Icheriden 1857, Icheriden 1871, bastion tant défendu par Lalla Fatma N'soumer, notre valeureuse et belle moudjahida, reviendra aussi en 1954, tel un volcan qui se ranima chaque fois qu'une menace pèse sur les rivieras. Encore une fois, on va se battre à Icheriden. Les Français déclenchent une vaste opération de répression pour occuper les lieux stratégiques, devenus le fief de l'ALN. L'armée française décime tout sur son passage. Les moussebilines sont traqués et leurs responsables tués. Le village d'Aghemoun Isem, à proximité d'Icheriden, est complètement rasé par l'armée coloniale qui lance un ultimatum à la population locale de quitter les lieux avant le pilonnage. «Les moussebilines ou volontaires de la mort ont été, à travers l'histoire, la plus haute incarnation du patriotisme algérien» (M.-C. Sahli, *Décoloniser l'histoire* p.6).

L'histoire nationale est si riche en faits glorieux. Les moussebilines de la lutte anticoloniale figurent dans ces pages qu'il faut écrire, enrichir et lire à toutes et à tous. Notre conscience se libérera alors de cette gangue qui ankylose nos manières saines pour faire de l'Algérie un pays capable de relever les réflexes et nous empêcher d'interroger un passé qui n'a pas tout dit. Nous guiderons nos comportements d'un défi ; un pays qui ne prospérera pas sans son unité nationale ; un pays qui doit s'opposer fortement aux ruptures avec l'histoire et triompher de tous les complots. Sinon, la dette morale que nous avons vis-à-vis de tous ceux qui ont souffert et péri pour la patrie, nous poursuivra et hantera notre conscience tout le temps que dureront notre mépris du passé et nos soi-disant légitimités qui nourrissent nos ambitions politiques et nos complexes.

A. B.

(\*)Journaliste-auteur  
(Source : *Mouvement national – Des hommes et des repères* – Ed. Alpha 2013).

## BISKRA

### Colloque international sur Okba Ibn Nafi'

La seconde édition du colloque international sur Okba Ibn Nafi', compagnon du Prophète (Qsssl) de l'Islam et commandant des Foutouhate au Maghreb, s'ouvrira mardi soir au Centre culturel islamique (CCI) de Sidi-Okba (Biskra).

La rencontre sera axée sur «la dimension scientifique et culturelle des Foutouhate islamiques au Maghreb et en Afrique».

Selon le chargé de communication de la rencontre, M. Abdelhamid Zekiri, qui a souligné que 24 communications seront présentées à cette occasion par des chercheurs nationaux et de plusieurs pays



arabes et musulmans. Le colloque de 3 jours analysera des facteurs historiques ayant déterminé l'adhésion spontanée des populations du Maghreb à l'Islam, ainsi que leur contribution au développement de la culture islamique et à la diffusion de la nouvelle religion en Afrique et Europe.

En marge de ce colloque de trois jours, organisé avec le concours du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, les hôtes de la wilaya visiteront les principales institutions religieuses et culturelles de la région des Zibans.

APS

## CIMENT

## 4 nouvelles cimenteries publiques à l'horizon 2017

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) compte réaliser, d'ici à 2017, quatre nouvelles cimenteries d'une capacité globale de plus de 5 millions de tonnes/an au niveau national pour faire face à la forte demande sur le ciment, a indiqué lundi à Alger le P-DG de ce groupe public.

Ces cimenteries seront réalisées à Béchar, Oum El Bouaghi, Relizane et In Salah (Tamanrasset), a expliqué à l'APS M. Yahia Bachir, en marge de la présentation du plan de développement de Gica.

«Le cahier des charges relatif à la réalisation d'une cimenterie à Sigus (Oum El Bouaghi) est en cours de finalisation», a-t-il précisé. Un avis d'appel d'offres sera lancé en juin prochain pour cette usine qui sera réalisée par le groupe Gica seul, a précisé M. Bachir.

Cette cimenterie entrera en production le premier trimestre 2017 et devrait produire 2 millions de tonnes/an. Elle générera 500 emplois directs, selon le premier responsable de Gica. Le groupe Gica prévoit également la construction d'une usine de ciment à In Salah, d'une capacité de production de 500 000 tonnes/an, a indiqué M. Bachir. «L'opération d'exploration et de recherche de gisement des matières premières (calcaire et argile) pour la fabrication du ciment est terminée. Nous sommes en phase de constitution du dossier pour l'obtention des titres miniers auprès de l'Agence du patrimoine minier (Anpm)», a-t-il ajouté. Quant à la cimenterie de Relizane, un partenariat entre Gica, le Fonds national de l'investissement (FNI) et la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (Cscec), elle devrait produire 2 millions de tonnes/an.

«Nous sommes en phase de discussion d'un protocole d'accord pour la création de la société mixte qui va réaliser cette usine dont l'exploitation est prévue en 2017», a indiqué le P-DG de Gica.

M. Bachir a précisé également que le cahier des charges relatif à la réalisation de la cimenterie de Bechar a été élaboré, et l'avis d'appel d'offres sera lancé en mai prochain.

Avec une production de 1 million de tonnes/an, cette future usine, d'un coût d'environ 200 millions d'euros, sera opérationnelle au premier trimestre 2017, a-t-il encore ajouté.

### Extension des capacités de production

Le groupe Gica, qui ambitionne de produire 25,7 millions de tonnes de ciment à l'horizon 2017 a également lancé l'extension des capacités de production de six cimenteries pour faire face à la forte demande sur ce matériau stratégique. La cimenterie de Oued Sly (Chlef) devrait produire 2 millions de tonnes supplémentaires.

Le contrat, signé en juin 2012, a été gelé en raison de la décision de Gica d'opter pour certains équipements plus permanents en termes de cadence de production, a expliqué M. Bachir.

Le gel du contrat a été aussi rendu nécessaire par le besoin de réviser les modalités de paiement de ces équipements, a-t-il ajouté. «Gica a réussi à régler ces points en parvenant à un accord avec le constructeur des équipements», a-t-il précisé.

Pour la cimenterie de Zahana (Mascara), l'évaluation des offres techniques et financières sont en cours pour augmenter ses capacités de production de 1,5 million de tonnes/an.

Quant à la cimenterie de Aïn Kebira (Sétif), la signature du contrat avec la société choisie pour la fourniture et l'installation des moyens de production est prévue en juillet prochain, a indiqué le P-DG de Gica. Cette nouvelle ligne devrait entrer en exploitation en 2016 pour produire 2 millions de tonnes de ciment/an.

La signature du contrat avec le fournisseur des équipements pour l'extension des capacités de production de la cimenterie de Meftah (Blida) de 650 000 tonnes/an est prévue pour décembre 2013, alors que l'exploitation de cette 2ème ligne est prévue pour fin 2016, a-t-il précisé.

La cimenterie de Tébessa compte lancer, quant à elle, un avis d'appel d'offres pour choisir, d'ici juin prochain, un équipementier pour l'extension de ses capacités de production. L'entrée en production de cette deuxième ligne est prévue pour le premier trimestre 2017, selon M. Bachir.

Il est prévu également l'extension des capacités de production de la cimenterie de Béni Saf (Aïn Témouchent) de 2 millions de tonnes, a-t-il ajouté.

L'Algérie produit 18 millions de tonnes de ciment par an dont plus de 11,5 millions de tonnes sont assurées par le groupe public Gica qui détient 12 cimenteries. Le marché accuse, tout de même, un déficit de plus de 3 millions de tonnes/an.

**APS**

## INDUSTRIE : Une demande de produits industriels ferme, en dépit de la hausse des prix

**Des chefs d'entreprises des secteurs public et privé ont estimé que la demande en produits industriels fabriqués a poursuivi sa progression durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2012, en dépit d'une hausse des prix, indique une enquête de l'Office national des statistiques (ONS).**



Selon l'Office, plus de 75% des chefs d'entreprises publiques et 60% du privé ont déclaré avoir satisfait toutes les commandes reçues. Toutefois, la majorité d'entre eux ont confirmé avoir des stocks de produits fabriqués, situation jugée «normale» par la moitié des représentants des deux secteurs.

En général, l'activité industrielle a augmenté durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2012 dans les deux secteurs (public et privé), après une baisse enregistrée dès le 2<sup>e</sup> trimestre de la même année dans le secteur public, contrairement à celle du secteur privé, qui a connu une hausse durant la même période.

Les résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des chefs d'entreprises par l'ONS précisent qu'environ 83% des entreprises publiques ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75% et 90% de celles du privé ont utilisé leurs capacités à plus de 50%.

L'augmentation de l'activité industrielle devrait, selon l'enquête qui a touché 740 entreprises dont 340 publiques et 400 privées, se poursuivre durant les mois prochains. Les patrons des deux secteurs misent, également pour les mois prochains, sur des hausses pour la demande des produits fabriqués, des prix de vente ainsi que les effectifs et une meilleure perspective de leur trésorerie.

L'enquête, qui porte sur le type et le rythme de l'activité industrielle, révèle que le niveau d'approvisionnement en matières premières reste inférieur aux besoins exprimés, selon 30% des industriels publics en-

quêtés et 15% de ceux du privé.

En conséquence, plus de 29% du potentiel de production du secteur public et plus de 10% de celui du privé ont enregistré des ruptures de stocks ayant causé des arrêts de travail inférieurs à 10 jours pour la majorité des entreprises concernées des deux secteurs.

Sur un autre plan, près de 40% du potentiel de production du secteur public et près de 67% de celui du privé ont enregistré des pannes d'électricité ayant provoqué des arrêts de travail inférieurs à 12 jours pour la majorité des entreprises privées.

Selon l'enquête, la majorité des patrons du secteur public ont déclaré que l'approvisionnement en eau a été suffisant, alors que la moitié de ceux du privé a relevé qu'il reste insuffisant. Par ailleurs, les représentants des deux secteurs ont relevé une augmentation de la consommation d'énergie.

### Niveau de qualification du personnel insuffisant

Quant aux effectifs, les industriels ont relevé une hausse qui reste plus importante selon les privés. Cette amélioration intervient suite aux nouvelles capacités de production et à la hausse du volume des commandes.

Par ailleurs, la plupart des chefs d'entreprise du secteur public et près de 50% de ceux du privé ont jugé que le niveau de qualification du personnel reste «insuffisant» et plus de la moitié des enquêtés ont déclaré, d'autre part, avoir trouvé des difficultés à recruter surtout le

personnel d'encadrement et de maîtrise.

Le taux d'absentéisme est supérieur à celui du trimestre précédent, selon 48% des chefs d'entreprises publiques, contrairement à 44% de ceux du privé qui le déclarent inférieur par rapport à la même période de comparaison, selon l'enquête.

L'état de la trésorerie des entreprises, durant le dernier trimestre 2012, est jugée «bon» selon près de 30% des gestionnaires du secteur public, et reste «normal» selon plus de 70% de ceux du secteur privé.

En outre, «l'allongement des délais de recouvrement des créances, les charges élevées et le remboursement des emprunts et la rigidité des prix continuent d'influer sur la situation de la trésorerie des entreprises», avertit l'enquête.

En effet, près de 24% du potentiel de production du secteur public et plus de 68% de celui du privé ont eu recours à des crédits bancaires, et près de 20% des premiers et près de 15% des seconds ont trouvé des difficultés à les contracter, relève l'Office. Par ailleurs, l'enquête précise que plus de 70% du potentiel de la production (tout secteur juridique confondu) ont enregistré des pannes d'équipements, dues essentiellement à leur vétusté, aux problèmes de maintenance et enfin à la surutilisation des équipements.

Plus de 96% des chefs d'entreprises publiques et près de 70% de ceux du privé ont déclaré pouvoir produire davantage en renouvelant leurs équipements et sans embauche supplémentaire du personnel.

## CONSTANTINE :

## 41 tonnes de produits alimentaires douteux saisisis et 82 locaux commerciaux fermés

Les services de la Direction du commerce de la wilaya de Constantine ont procédé, depuis début 2013, à la saisie de 41 tonnes de produits alimentaires de «qualité douteuse» et à la fermeture administrative de 82 locaux commerciaux, a-t-on appris lundi auprès de cette Direction.

Les contrôleurs de la qualité et de la répression des fraudes ont eu à effectuer, durant cette période, près de 7 000 interventions dans plusieurs commerces, notamment des restaurants, des pâtisseries, des boucheries, des cafétérias et des commerces d'alimentation générale. Ces interventions se sont soldées par l'établissement de 781 procès-verbaux suivis de contraventions, a indiqué le chef du service de la qualité à la Direction du commerce, Azzedine Ghoumazi.

Plus de 3 000 commerçants ont fait l'objet de poursuites judiciaires, depuis janvier dernier, pour diverses infractions liées à l'absence d'hygiène, au défaut du registre de commerce, à la vente de produits impropre

à la consommation et à l'obstruction aux opérations de contrôle», selon le même responsable.

Les sorties inopinées des brigades spécialisées dans le contrôle des pratiques commerciales ont également donné lieu au constat de 3 010 infractions, selon M. Ghoumazi qui a fait savoir que les ventes sans facturation «ont dépassé les deux milliards de dinars».

Par ailleurs, un programme de contrôle «spécial été», destiné à minimiser les risques d'intoxications alimentaires, sera lancé le mois de juin prochain, ont indiqué les responsables du secteur.

Les conditions de conservation de certains produits alimentaires très demandés durant cette période, coïncidant avec le mois de Ramadan, seront «rigoureusement surveillées» par les brigades concernées auxquelles seront associés les services de la santé, de l'environnement, ainsi que l'inspection vétérinaire et les bureaux communaux d'hygiène, a-t-on noté de même source.

## Programme du mercredi 15 Mai 2013



07h15 : Sabah El-Khir Tele-matin  
09h00 : Saïdati  
10h00 : el mousaedoune el djaoualoune  
10h30 : rami wa oulkar  
10h45 : yaoumiat moudir aâme  
11h30 : rihanate  
12h30 : el bihar el sabaa  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Maoussim El-Matar  
15h00 : mahla di el achya  
17h00 : moutaaet el maida  
17h30 : EL-Moustahlik  
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)  
18h30 : taqdar tarbah  
19h00 : Waqaie  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : 50 sena 50 imraa  
21h00 : league anglaise de football  
22h00 : THE WILD  
22h50 : liqaa el sahafa  
oohoo : Journal télévisé



09h55 SérieMon histoire vraie  
10h10 SérieMon histoire vraie  
10h25 SérieMon histoire vraie  
10h40 SérieMon histoire vraie  
10h55 MagazinePetits plats en équilibre  
11h00 JeuLes douze coups de midi  
11h50 MagazineL'affiche du jour  
12h00 Journal  
12h40 MagazinePetits plats en équilibre  
12h50 Météo  
12h55 SérieSection de recherches  
13h55 TelefilmA 10 minutes de la plage  
15h35 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel  
16h25 JeuBienvenue chez nous  
17h20 JeuUne famille en or  
18h05 JeuMoney Drop  
18h50 SérieNos chers voisins  
18h55 Météo  
19h00 Journal  
19h35 MagazineMon assiette santé  
19h37 MagazineInstants d'émotion  
19h39 Météo  
19h43 DivertissementAprès le 20h, c'est Caneloup  
**19h50 SérieGrey's Anatomy**  
Inédit  
20h35 SérieGrey's Anatomy  
21h25 SérieRevenge  
22h15 SérieRevenge



07h10 MagazineTélématin (suite)  
08h05 MagazineDans quelle éta-gère  
08h10 SérieDes jours et des vies  
08h35 SérieAmour, gloire et beauté  
09h00 MagazineC'est au programme  
09h50 Météo outremer  
10h00 JeuMotus  
10h30 JeuLes Z'amours  
11h00 JeuTout le monde veut prendre sa place  
10h55 Météo 2  
12h00 Journal  
12h50 Météo 2  
12h52 MagazineConsomag  
12h55 MagazineToute une histoire  
14h40 MagazineComment ça va bien !  
15h50 MagazineCôté Match  
15h55 MagazineLe jour où tout a basculé  
16h20 MagazinePar amour  
16h45 DivertissementCD'aujourd'hui  
16h50 DivertissementOn n'demande qu'à en rire  
17h45 JeuMot de passe  
18h25 Météo 2  
18h30 JeuN'oubliez pas les paroles  
19h00 Journal  
19h40 JeuTirage du Loto  
19h43 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros  
19h44 Météo 2  
**19h45 TelefilmSimple**  
21h15 MagazineEclats de Croisette

21h20 MagazineLa parenthèse inattendue



06h55 Dessin animéGarfield & Cie  
07h50 FilmScooby-Doo et les vampires  
09h00 SérieBen 10 : Omniverse  
09h25 JeunesseComment dessiner ?  
09h30 JeunesseC'est bon !  
09h35 Edition de l'outre-mer  
09h45 MagazineConsomag  
09h50 MagazineMidi en France  
10h55 Météo  
11h00 12/13 : Journal régional  
11h25 12/13 : Journal national  
11h55 MagazineMétéo à la carte  
12h50 MagazineSi près de chez vous  
13h15 MagazineSi près de chez vous  
13h45 JeuKeno  
13h55 MagazineQuestions au gouvernement  
15h10 JeuDes chiffres et des lettres  
15h50 JeuHarry  
16h20 MagazineUn livre, un jour  
16h30 JeuSlam  
17h10 JeuQuestions pour un champion  
17h55 MagazineObjectif indépendance  
18h00 19/20 : Journal  
18h58 Météo  
19h00 MagazineTout le sport  
19h10 MagazineEt si on changeait le monde  
19h15 SériePlus belle la vie  
**19h45 MagazineDes racines et des ailes**

CANAL+

05h55 MagazineLa matinale  
07h20 FilmBienvenue à Monte-Carlo  
09h05 SérieGorg et Lala  
09h10 SérieLes Simpson  
09h35 FilmCountry Strong  
11h30 DivertissementLes Guignols de l'info  
11h45 MagazineLa nouvelle édition  
13h00 FilmMy Week with Marilyn  
14h35 FilmOru burus  
14h40 DocumentairePlanète dinosaures  
15h10 FilmLes vacances de Ducobu  
16h45 SérieWorkingirls  
17h05 MagazineLa nouvelle édition 1ère partie  
17h40 DiversCannes 2013  
17h45 Le JT  
17h54 DiversCannes 2013  
17h55 DivertissementLe grand journal  
18h15 DiversCérémonie d'ouverture Cannes 2013  
18h50 MagazineLe grand journal, la suite  
19h25 DivertissementLe petit journal  
**19h55 FilmMoonrise Kingdom**  
Inédit  
21h30 FilmCosmopolis



06h55 SérieJake et les pirates du pays imaginaire  
07h20 SérieLes p'tits diables  
08h00 Météo  
08h05 MagazineM6 boutique  
09h05 Météo  
09h10 MagazineC'est ma vie  
10h00 SérieDesperate Housewives  
10h50 SérieDesperate Housewives  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h05 SérieScènes de ménages  
12h40 Météo  
12h45 TelefilmDes rêves de lendemain  
14h30 TelefilmL'héritage des Winston  
16h35 JeuUn dîner presque parfait  
17h45 Magazine100 % mag  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
19h05 SérieScènes de ménages  
**19h50 JeuPékin express, le coffre maudit**  
Inédit  
22h00 JeuPékin express : ils ne vous ont pas tout dit  
22h50 MagazineEnquête exclusive

## La sélection



19h50

## Grey's Anatomy

**Avec :** Ellen Pompeo , Sandra Oh , Patrick Dempsey , Kevin McKidd , Chandra Wilson , Justin Chambers , James Pickens Jr , Chyler Leigh , Sara Ramirez , Eric Dane



Owen forme une équipe constituée de médecins du service de chirurgie du Seattle Grace pour un match de baseball. Il l'entraîne avec attention. Alex s'informe de l'état du dossier de l'adoption de Zola. Il voudrait aider Meredith et Derek. De son côté, ce dernier se prépare pour une opération sur une adolescente jamais encore effectuée. Meredith continue de travailler sur l'essai clinique. Elle découvre une erreur dans les anciens travaux de sa mère. Quant à Callie, elle s'apprête à reconstruire la main d'un patient blessé. Lexie fait la connaissance de la nouvelle petite amie de Mark. Elle ne peut s'empêcher d'éprouver un fort sentiment de jalouse...



19h45

## Simple

À la mort de ses parents, Kléber doit prendre en charge son frère, Simple, 26 ans, mais qui a l'âge mental d'un enfant de 3 ans. Poursuivant ses études à Toulouse, Kléber réussit à trouver une colocation que les deux frères partagent avec quatre étudiants. Comment concilier les études, la vie amoureuse de Kléber, les contraintes de la vie en société et le bien-être de Simple, imprévisible au quotidien, à la franchise redoutable et aux limites imprécises ? Simple émeut son entourage : il rapproche les générations en provoquant le dialogue avec un vieux voisin acariâtre, il voit clair dans le cœur des amoureux. Mais Simple irrite aussi et ses bêtises se multiplient...



19h45

## Des racines et des ailes

Avec le Léon au nord et la Cornouaille au sud, le Finistère offre une palette de paysage variée et un grand dynamisme culturel. Ici, des centaines d'associations travaillent à la sauvegarde de leur précieux patrimoine. Au cœur des terres du Léon, Franck Jaclin oeuvre à la restauration du Château de Kergradez pour lui rendre sa physionomie du XVII<sup>e</sup> siècle. Benoît Lauriou, sixième meunier de sa famille, s'est investi d'une mission en cherchant à faire revivre les moulins de Bretagne. Maître brodeur, passionné des costumes traditionnel, Pascal Jaouen transmet tous les ans son savoir-faire à 900 élèves. Carole Perberin, agricultrice du Cap Sizun, participe activement à la sauvegarde de la Bretagne Pie Noir.



19h55

## Moonrise Kingdom

Sur une magnifique petite île située au large de la Nouvelle-Angleterre, Suzy passe ses vacances d'été au sein d'un camp pour adolescents. Ses journées n'ont toutefois rien de réjouissant puisque les activités se déroulent sous l'autorité de Ward, un animateur autoritaire et acariâtre. Très vite, Suzy s'prend de Sam, 12 ans. Ils concluent alors un pacte secret et s'enfuient ensemble. L'animateur mobilise sa petite troupe pour les retrouver. Mais une violente tempête s'approche des côtes du Maine. La population locale s'organise tant bien que mal. Malgré l'inquiétude perceptible parmi les enfants, Ward refuse d'abandonner les recherches. Comprendra-t-il que son entêtement risque de s'avérer fatal ?...



19h50

## Pékin express, le coffre maudit

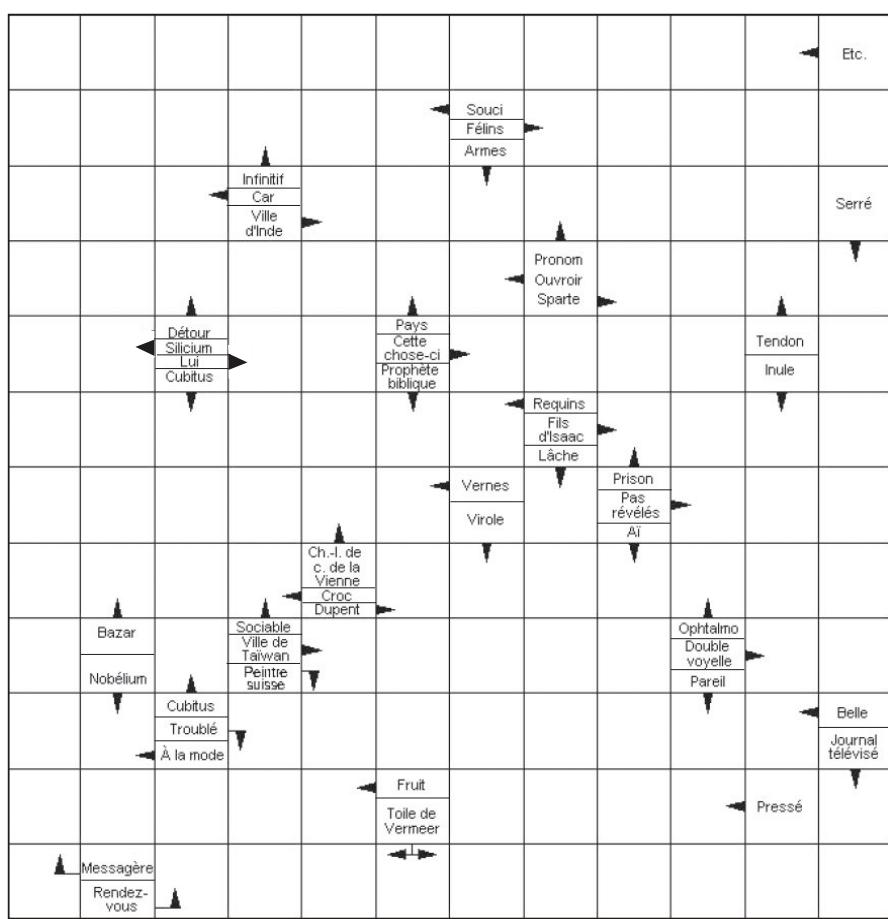
**Présenté par :** Jean Imbert, Stéphane Rotenberg, Norbert Tarayre

**Durée :** 02h10mn



L'équipe arrivée dernière lors de l'étape précédente n'a pas été éliminée. Elle est en réalité en sursis, et son sort se retrouve entre les mains des challengers Norbert et Jean ! Le duo de finalistes de « Top chef » 2012 remplace en effet le binôme en sursis pendant toute l'étape. S'il se classe dans les trois premiers, l'équipe originale sera sauvée et réintègrera la compétition, sinon elle sera définitivement éliminée. Grands vainqueurs et finalistes de la saison 3 du programme culinaire de M6, Norbert et Jean animent désormais l'émission « Norbert et Jean : le défi ». Mais, immergés dans « Pékin Express », c'est un tout autre défi que ces fousgueux chefs doivent relever.

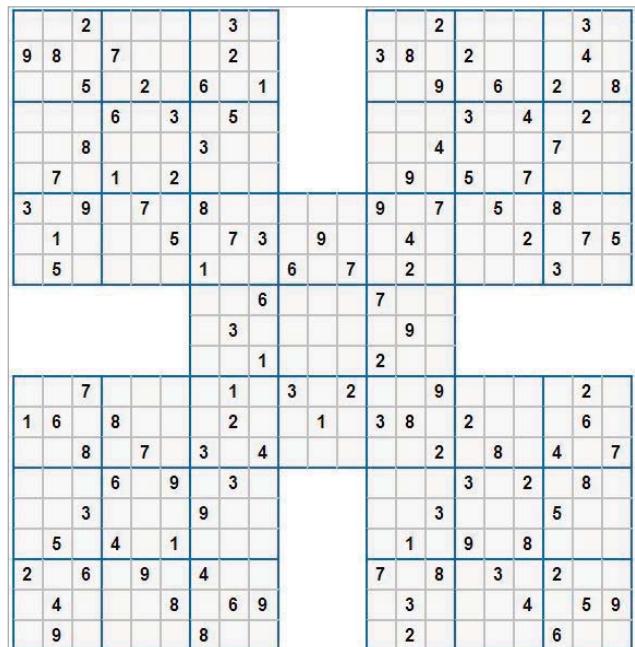
## Mots fléchés n°272



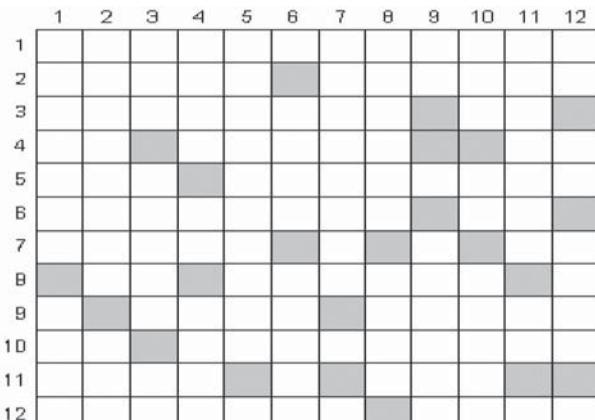
## Samouraï-sudoku n°272

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°272



## Horizontalement

- Culture des jardins
- Sentiment intense - Elue de nouveau
- Mène une vie dissolue - Pronom personnel
- En les - Causa la perte de - Note de musique
- Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe
- Physicien allemand - Pronom indéfini
- Chanteur français - Titane
- Négation - Loi du silence
- Prénom féminin - Ventilée
- Coup de tambour - Os décharnés d'homme
- Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
- Bois à petits coups - Agitation, émotion

## Verticalement

- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
- Oubli, lacune - Copain
- Stuc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
- Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
- Envahissement de la mer (plur.)
- Automobile - Cérémonie catholique
- Relatif à l'urine
- Peintre français - Jeu de cartes
- Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
- Île d'Allemagne - Elle fut changée en génoise - Ecrivain allemand
- Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
- Double voyelle - En les - Compositeur amena

## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

## Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

## Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

## Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

## Proverbe français

## C'est arrivé un 15 Mai

1768 : Louis XV achète la Corse à la République de Gênes.

1811 : indépendance du Paraguay.

1917 : le général Pétain remplace le général Nivelle comme commandant en chef français.

1940 : fin de la bataille des Pays-Bas ; rafle des femmes indésirables.

1955 : signature du traité d'État austro-hongrois.

1988 : début du retrait soviétique d'Afghanistan.

2012 : nomination de Jean-Marc Ayrault au poste de premier ministre de la République française.

## Célébrations :

► Journée internationale des familles décrétée en 1993 par l'Assemblée générale des Nations unies.

► Journée internationale de l'objection de conscience (International Day on Conscientious Objection), depuis 1986.

► Colombie et Mexique : Dia del maestro (es). Jour des enseignants.

► Corée du Sud : Fête des professeurs.

► Kurdistan : Jour de la langue kurde.

► Paraguay : Fête de l'indépendance.

► Paraguay : Dia de la Madre, Fête des mères.

► Slovénie : Jour des forces armées.

► Espagne : Madrid : San Isidro, fête de Saint Isidore, patron de Madrid

## SUPER COUPE DE TIR AU FUSIL ET PISTOLET À CHERCHELL 23 équipes en compétition

Vingt-trois équipes ont pris part à la super coupe de tir au Fusil semi-automatique (FSA) et au Pistolet automatique (PA) (filles-garçons), dont le coup d'envoie a été donné, lundi, à l'annexe Abane-Ramdane de l'Académie militaire interarmes (Amia) de Cherchell (Tipasa), en présence de son commandant, le général Sidane Ali.

Inscrite au titre du programme national militaire sportif pour la saison 2012-2013, cette super coupe vient en clôture des championnats nationaux militaires de tir au fusil et au pistolet disputés durant la saison, en réunissant les 120 meilleures militaires de cette discipline sportive à l'échelle nationale. Les compétiteurs, représentant différentes régions et écoles militaires du pays, seront soumis, durant cette première journée, aux tours éliminatoires, avant le déroulement demain mardi des demi-finales et de la finale, suivie, mercredi, de l'annonce des résultats et de la cérémonie de clôture.

La super coupe récompensera les meilleurs tireurs (en individuel et en groupe) au FSA et PA, en matière de précision et rapidité sur 25 et 200 mètres.



Dans son allocution d'ouverture de cette compétition, le commandant de l'Amia, le général Sidane Ali a souligné «l'importance de cette discipline sportive pour l'Armée nationale populaire (ANP)», expliquant que le «tir et la maîtrise parfaite de l'arme et du corps font partie des fonctions principales du militaire, à côté de son devoir d'honorer l'esprit sportif et la discipline militaire». Soulignant le haut niveau de professionnalisme et de qualification des compétiteurs, le commandant de

l'Amia n'a pas manqué de les «inviter au respect des mesures de sécurité».

Le Haut commandement de l'ANP accorde un intérêt particulier pour le sport militaire, en veillant notamment à la réunion de toutes les conditions matérielles et humaines nécessaires au succès des différentes compétitions en la matière, à l'image de cette super coupe, qui permettra la «élection des meilleurs tireurs susceptibles de donner la meilleure image de l'Algérie lors de joutes internationales», a-t-il ajouté.

### LIQUE DE DIAMANT/ RÉUNION DE ZURICH Usain Bolt présent le 29 août



Le coureur jamaïcain Usain Bolt a confirmé sa présence au meeting de Zurich d'athlétisme, avant-dernier rendez-vous de la Ligue de diamant, prévu le 29 août prochain, a annoncé l'athlète lundi.

«Je suis excité à l'idée de revenir à Zurich. J'adore l'atmosphère électrique du stade», a commenté Bolt. Il s'agira de la première sortie du champion jamaïcain après les championnats du monde de Moscou (10-18 août) où Bolt espère reconquérir son titre mondial sur 100 m, perdu en 2011 à Daegu (Corée du Sud). Face à son partenaire d'entraînement Yohan Blake.

Bolt avait remporté le 200 m de la réunion l'an passé en 19,66. En 2009, il s'était imposé sur le 100 m (9,81), de même qu'en 2008 (9,83). En 2007, il avait pris la 2e place sur 200 m (20,19). Le sextuple champion olympique de sprint a livré une «mauvaise course» pour son premier 100 m de la saison en s'imposant d'extrême justesse en 10,09, mercredi dernier à George Town (îles Caïmans) lors du Cayman Invitational.

### AFROBASKET 2013

#### La FIBA Afrique menace de retirer l'organisation à la Côte d'Ivoire

La Fédération internationale de basket-ball section Afrique (Fiba Afrique), a menacé de retirer l'organisation du championnat d'Afrique des nations seniors «Afrobasket-2013» à la Côte d'Ivoire, rapporte lundi l'apresse locale. Une commission de Fiba Afrique présidée par le président de la commission des compétitions, Fodé Amara Condé en mission d'inspection des infrastructures devant abriter l'Afrobasket-2013, a estimé que rien n'est encore fait et menace de retirer l'organisation à la Côte d'Ivoire. «Malheureusement, nous sommes au point zéro. Je dois vous dire qu'il n'est pas question pour Fiba-Afrique d'organiser une compétition de l'envergure de l'Afrobasket dans de telles conditions», a déploré Fodé Amara Condé. Pour le responsable de la Fiba Afrique, la Côte d'Ivoire rencontre des difficultés dans les préparatifs de cette compétition. Le réaménagement des loges, la salle de presse, les tableaux d'affichage et l'augmentation de l'éclairage dans la salle principale n'ont pas, selon lui, bougé d'un iota, depuis sa dernière visite. «J'avoue que je suis de cette réunion avec beaucoup d'amertume. Il faut que les Ivoiriens sachent que bien que nous avons assisté ici-même, à Abidjan, à une belle cérémonie de tirage au sort, l'organisation de l'Afrobasket 2013 est loin d'être un acquis pour la Côte d'Ivoire. A tout moment, selon les textes, Fiba-Afrique peut reprendre l'organisation», a-t-il menacé. La commission dit avoir donné 45 jours au comité local d'organisation (Loc) pour faire bouger les choses. Face à ces menaces, le président de la Fédération ivoirienne de basket-ball (Fibb) Touré Boubakari a tenté de rassurer : «Je peux vous assurer que tout va rapidement rentrer dans l'ordre. Il s'agit d'une affaire nationale, la Côte d'Ivoire mettra tout en œuvre pour tenir le pari» a-t-il indiqué. La réception des infrastructures devrait avoir lieu le 15 juillet prochain. Mais avant cela, le 15 juin, Fiba-Afrique a une dernière visite d'inspection à Abidjan.

### Solution Samurai-sudoku N°271

2	6	9	7	6	8	1	4	3
4	1	6	5	9	3	7	8	2
3	7	8	4	1	2	6	9	5
6	9	3	2	7	1	8	5	4
8	2	7	9	4	5	3	1	6
5	4	1	8	3	6	9	2	7
7	3	2	1	5	9	4	6	8
9	8	4	6	2	7	5	3	1
1	6	5	3	8	4	2	7	9

3	2	6	5	7	4	8	9	1
9	4	7	6	8	1	3	2	5
1	8	5	2	3	9	7	4	6
3	2	6	5	7	4	8	9	1
9	4	7	6	8	1	3	2	5
1	8	5	2	3	9	7	4	6
3	2	6	5	7	4	8	9	1
9	4	7	6	8	1	3	2	5
1	8	5	2	3	9	7	4	6

### Solution Mots Croisés N°271

VESPERTILION  
ARMURE■NEGRE  
TR■NO■CROUTE  
IENISSEI■AH■  
CUISTOT■ANES  
IRM■RU■ALOSE  
N■BEATITUDES  
ALERTE■AMOS■  
TAS■ENCLIN■E  
EU■T■ELAN■LP  
URRAQUE■ENEE  
REAGIR■GREVE

### Solution Mots Fléchés N°271

CHAMPIONNAT  
NATIONAL MILITAIRE  
INTER-ÉCOLES DE  
NATATION

#### 110 athlètes au rendez-vous

Les épreuves du championnat national militaire inter-écoles de natation ont débuté, lundi, à la piscine semi-olympique de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers (Boumerdes). Cent dix athlètes, dont 16 éléments féminins, prennent part à cette compétition de deux jours.

Les nageurs participant à cette compétition sont issus de 12 écoles militaires que sont l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers, l'Académie militaire interarmes de Cherchell, l'Ecole polytechnique de Bordj El Kiffane, l'Ecole nationale préparatoire des études d'ingénierat de Rouiba, l'Ecole supérieure du renseignement et de la sécurité de Beni Messous, l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire de Réghaïa, l'Ecole supérieure des techniques d'aviation de Dar El Beida, l'Ecole supérieure de logistique d'El Harrach, l'Ecole supérieure de l'administration militaire d'Oran, l'Ecole des sous officiers des Forces navales, l'Ecole d'application des Forces spéciales de Biskra, et l'Ecole d'application des fusiliers marins de Djelfa.

Selon son programme, cette compétition, organisée par le service des sports militaires relevant de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), prévoit pour la journée du lundi, une finale d'épreuve individuelle en nage avec obstacles sur 50 mètres, alors que la finale par équipes consiste en une épreuve de nage libre (crawl) sur 100x4 mètres. La remise des trophées aux lauréats aura lieu demain mardi. Le coup d'envoie de cette manifestation a été donné, au nom du commandant de la Première région militaire, le général major Chentouf Habib, par l'adjoint de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers, le colonel Azzi Ammar.

Dans son allocution d'ouverture, le colonel Azzi a exhorté les athlètes participants à «se surpasser dans l'effort, dans le respect de l'éthique sportive, pour honorer les valeurs et la discipline militaire». Promouvoir la pratique sportive militaire, favoriser l'émergence et l'encouragement des talents, raffermir la cohésion et la solidarité parmi les militaires en leur offrant des espaces de contact et de rapprochement, sont parmi les objectifs assignés à cette compétition.

KILIMANDJARO  
■CASERAI■CAC  
KIEL■L■ABIME  
A■KABIC■LE■A  
ZEMAN■AARON  
AGNI■GANSES■  
KO■SATRAPE■Y  
HUIT■OC■H■AS  
STIERNHIELM■  
T■I■E■ISMAEL  
AR■LARVEE■NS  
NAUPLIE■RIAD

COUPE D'ALGÉRIE (BOYCOTT DE LA CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE)

## Raouraoua : «La commission de discipline est souveraine dans ses décisions»

**Le président de la Fédération algérienne de football (RAF), Mohamed Raouraoua, a affirmé que la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), est «souveraine» dans les décisions qu'elle a prises dans l'affaire du boycott par le MC Alger de la cérémonie de remise des médailles lors de la finale de la coupe d'Algérie perdue face à l'USM Alger (1-0).**

«La commission de discipline de la LFP est souveraine et libre dans ses décisions. La RAF ne peut à aucun moment interférer ou s'immiscer dans ses prérogatives.

Concernant les sanctions prises, je n'ai aucun commentaire à faire», a indiqué le premier responsable de l'instance fédérale lundi soir à la chaîne Chourouk tv.

Le dirigeant du MC Alger, Omar Ghrib, a été interdit à vie d'exercer toute activité en relation avec le football, alors que l'entraîneur Djamel Menad et le gardien de but Faouzi Chraouhi ont écopé chacun de deux ans de suspension, dont une année avec sursis pour le premier, alors que le capitaine Réda Babouche est suspendu pour un an, selon un communiqué de la LFP. Le président de la RAF, a souligné par

ailleurs, que les personnes sanctionnées dans cette affaire, ont «le droit absolu», d'introduire un recours auprès des structures concernées. «Selon les règlements en vigueur, ces personnes peuvent introduire un recours, d'abord au niveau de la FAF, ensuite dans le cas d'une irrecevabilité, elles ont le droit de saisir le tribunal arbitral de sport (TAS) relevant du Comité olympique (COA)», a-t-il ajouté. Dans une déclaration à l'APS, le président de la commission de discipline, Hamid Haddadj, avait affirmé que sa structure avait prononcé les sanctions «en toute âme et conscience».



MC ORAN

### Omar Belatoui maintenu à la barre technique



Le directeur général de la SSPA/MC Oran (Ligue 1 professionnelle de football), Larbi Abdelilah, a annoncé mardi le maintien de l'entraîneur de l'équipe Omar Belatoui à la tête de la barre technique pour la saison prochaine, estimant que l'ancien défenseur international a réussi dans sa mission d'assurer le maintien.

«Belatoui sera avec nous la saison prochaine, il est maintenu à son poste, et la direction a entièrement confiance en lui. Il avait pris en mains l'équipe dans des moments très difficiles, mais il a su relever le défi», a affirmé le premier responsable du club oranais. Le MCO a assuré samedi définitivement son maintien parmi l'élite après sa victoire en déplacement face à la JS Saoura (3-2). «Le MCO s'est distingué cette saison par un triste record, où pas moins de 7 entraîneurs se sont succédé à la barre technique. Avec le maintien de Belatoui, nous prônons la stabilité», a expliqué le dirigeant oranais. Appelé à donner son avis sur le parcours de son équipe, à deux journées de l'épilogue, Abdelilah relève l'essentiel du maintien. «C'est une saison à mettre aux oubliettes. Nous avons beaucoup souffert, que ce soit au niveau des résultats techniques ou bien de la pression exercée par la rue, mais Dieu merci, l'objectif du maintien est atteint, et nous devons dès maintenant penser à la préparation du prochain exercice», a-t-il ajouté. Concernant les projets de l'équipe, en vue de la saison prochaine, le DG de la Sspa, affirmé qu'un grand «mettage» sera effectué au niveau de l'effectif.

«Franchement, la plupart des joueurs ne méritent pas de jouer au MCO, c'est la raison qui va nous pousser à garder seulement 10 joueurs, représentant l'ossature, et à libérer les autres. Nous devons effectuer un recrutement de qualité pour éviter les erreurs du passé». Evitant le stage préparatoire d'intersaison, Larbi Abdelilah, a révélé qu'il pourra se dérouler «soit en Tunisie soit au Maroc».

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JEUNES (U18 ET U20)

### Le programme des play-offs régionaux

Tirage au sort effectué au siège de la Ligue nationale du football amateur :

**U20 :**

1<sup>er</sup> tour préliminaire (vendredi 24 mai) :  
USM Alger - JSM Béjaïa (15h00)  
USM Khencela - WA Mostaganem (15h00)

**Vendredi 31 mai :**

Vainqueur USM Alger - JSM Béjaïa / ES Sétif (15h00)  
Vainqueur USM Khencela - WA Mostaganem / USM Bel-Abbès (15h00)

**U18 (vendredi 24 mai) :**

ASM Oran - AS Khroub (9h00)  
ASO Chlef - JSM Béjaïa (11h00)  
USM Alger - ES Sétif (10h00).

OLYMPIQUE DE LYON

### L'Algérien Farès Bahlouli signe son premier contrat professionnel



Le milieu de terrain offensif algérien, Farès Bahlouli, a signé son premier contrat professionnel avec l'Olympique de Lyon (Ligue 1 française de football), a annoncé mardi le club rhodanien sur son site officiel.

Agé de 18 ans, Farès Bahlouli, était sur la tablette de plusieurs grosses écuries européennes, mais il a préféré opté pour son club formateur, en s'engageant pour un contrat de trois ans, plus une année optionnelle, précise la même source. «L'Olympique Lyonnais se réjouit de l'engagement

de Farès Bahlouli, pur produit de la formation lyonnaise, sur lequel l'OL compte s'appuyer pour prolonger la nouvelle dynamique sportive du club», souligne le club. Le joueur vient de vivre deux jours riches en émotions puisqu'il a effectué ses débuts avec l'équipe professionnelle, dimanche face au PSG (0-1) en participant aux dix dernières minutes de la rencontre. Il s'agit du quatrième joueur algérien évoluant à l'OL après Rachid Ghezzal, Yacine Benzia, et Mehdi Zeffane.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS

(30<sup>e</sup> J)/ MOREIRENSE

### Nabil Ghilas opérationnel face au Benfica



L'attaquant international algérien de Moreirense, Nabil Ghilas, blessé à la cheville, sera opérationnel pour le match face au Benfica Lisbonne, le week-end prochain, en match comptant pour la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat portugais de football, rapporte mardi la presse locale.

L'état de santé de Nabil Ghilas, sorti sur blessure lors du dernier match de championnat face au Vitoria Setubal (victoire 2-1), avait suscité une vive inquiétude au sein du staff technique de Moreirense mais les examens médicaux se sont révélés rassurants. L'artificier algérien auteur de 13 buts en 29 matches sera apte à jouer l'ultime journée de championnat contre le Benfica Lisbonne et ainsi aider son club à essayer de se maintenir en «Liga Sagres». Du coup, le joueur algérien est apte à jouer en vue des deux matchs en déplacement de l'équipe nationale, face au Bénin (9 juin à Porto-Novo) et devant le Rwanda (16 juin à Kigali) comptant respectivement pour les 4<sup>es</sup> et 5<sup>es</sup> journées des qualifications pour la coupe du Monde 2014. Ghilas figurait dans la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic le 26 mars dernier contre le Bénin (3-1), en match comptant pour la 3<sup>e</sup> journée, se contentant du banc des remplaçants. Nabil Ghilas (23 ans) est deuxième meilleur buteur algérien évoluant en Europe derrière Rafik Djebbour (Olympiakos Le Pirée) auteur de 20 buts dans le championnat de Grèce cette saison.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CLUB AFRICAIN (TUNISIE), MEJDI KHÉLIFI :

### «Le dossier d'Ezechiel sera clos dans les délais impartis»



Le secrétaire général du Club Africain (Tunisie), Mejdi Khélifi, a assuré que son club procédera, lundi, au transfert de l'argent à l'USM Blida (Ligue 2 algérienne) pour clore, dans les délais impartis, le différend opposant les deux clubs dans l'affaire de l'attaquant tchadien Ezechiel N'douassel. «Le comité directeur du Club Africain n'a pas attendu qu'une décision (de la Fédération internationale de football – FIFA – ndlr) soit prise pour régulariser la situation et clore, définitivement, le dossier du joueur tchadien», a déclaré Mejdi Khélifi à l'agence de presse tunisienne TAP. Selon ce responsable, la Fédération tunisienne de football n'a reçu aucune décision ou notification de la part de la Fifa concernant le Club Africain, et partant, il n'y a pas lieu de verser dans la dramatisation ou d'anticiper les sanctions à infliger». M. Khélifi a assuré que les dirigeants du Club Africain «suivaient de très près l'évolution de ce dossier, minute par minute, et par conséquent, nous sommes prêts à prendre les mesures nécessaires à l'effet de défendre l'intérêt du club». Selon certains médias tunisiens, la Fifa a menacé dernièrement le Club Africain de lui défaillir trois points dans le tournoi play-off, comptant pour la désignation du champion de Tunisie de football, pour «non-paiement du montant de transfert d'Ezechiel à son ancien club, l'USM Blida».

JM2013/VOLLEY-BALL (DAMES)

# Gougam : «La sélection algérienne absente pour des contraintes de calendrier»

L'absence de la sélection algérienne féminine de volley-ball des 17es Jeux méditerranéens, prévus du 20 au 30 juin 2013 à Mersin (Turquie), est justifiée par de «sérieuses contraintes» de calendrier de la compétition nationale, a affirmé, mardi, le président de la Fédération algérienne de volley-ball (Favb), Okba Gougam.

«Selon le calendrier arrêté en début de saison, le championnat d'Algérie féminin se termine le 5 juillet et celui des messieurs le 15 juin. Par conséquent, comment peut-on inscrire nos volleyeuses

pour prendre part au rendez-vous de Mersin alors que la compétition nationale est en cours ? C'est une programmation pas du tout sérieuse dont nous payons les frais», a déclaré à l'APS, M. Gougam. Gougam, a été élu en mars dernier à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique (2013-2016) en remplacement de Mustapha Lemmouchi.

La Favb a procédé à la modification du calendrier. Ainsi, le championnat d'Algérie masculin se terminera fin mai et celui des filles le 15 juin. «Même l'équipe

masculine engagée aux JM-2013 et également aux Jeux islamiques en Indonésie, en octobre prochain, aurait été confrontée au même problème si la date initiale des jeux islamiques avait été maintenue pour début juin. Heureusement que la date de ce rendez-vous a été reportée à octobre», a ajouté le premier responsable de la Favb.

M. Gougam a rappelé que la fédération doit «préserver» les athlètes de la saturation qui peut leur faire beaucoup de mal. «Les joueurs et joueuses se plaignent du rythme infernal qui leur est

imposé. Certains d'eux eux m'ont affirmé qu'ils n'ont pas bénéficié de repos suffisant depuis trois ans. Il est de notre devoir de les protéger. Les athlètes sont des êtres humains et ont besoin de repos», a-t-il insisté.

Le président de la Favb, s'est montré «surpris» par les propositions de «certaines personnes» qui disent qu'il aurait été préférable d'arrêter le championnat national pour permettre à l'équipe nationale féminine de participer aux JM-2013.

«C'est un chose impossible et pas du tout raisonnable. Nous ne pouvons en aucun cas sacrifier le championnat d'Algérie», a-t-il dit.

De son côté, le directeur des équipes nationales (DEN), Lyamine Benseghir, avait, de son côté, indiqué lundi à l'APS que l'Algérie fera l'impasse sur le tournoi féminin des Jeux méditerranéens 2013 pour plusieurs motifs notamment celui ayant trait au volet technique.

«Nos dames ne partiront pas en Turquie», avait déclaré Benseghir évoquant la «surcharge» de la compétition pour les joueuses. D'autre part, interrogé sur un présumé «différend» qui oppose la volleyeuse internationale, Fatma-Zohra Oukazi au président de la Favb, évoqué der-



nièrement par la presse nationale, Okba Gougam a assuré qu'il n'existe aucun problème.

«C'est une joueuse de la sélection nationale, je n'ai pas eu l'occasion de la rencontrer. Elle fait partie d'une équipe gérée par un règlement intérieur que toutes les joueuses doivent respecter. Ma philosophie : c'est le groupe qui compte le plus dans la vie d'une équipe», a-t-il expliqué. La passeuse du GS Pétroliers avait, dans un entretien à l'APS, reproché aux responsables de la Fédération d'avoir proposé la représentante du volley-ball féminin à l'assemblée générale du Comité olympique algérien (COA) sans passer par un vote des joueuses de la sélection algérienne.

## HANDBALL

### Début du processus pour la relance des sélections algériennes féminines U18 et U20

La Fédération algérienne de handball (Fahb) a indiqué avoir entamé le processus de relance des sélections nationales féminines des moins 18 ans (U18) et moins 20 ans (U20), quelques jours seulement après en avoir fait de même avec les U17 en vue du championnat arabe des nations de la catégorie, prévu en juillet prochain en Tunisie. A cet effet, la Direction technique nationale (DTN) a instruit, par lettre, les ligues régionales via les directeurs techniques régionaux (DTR) pour la mise en place des sélections régionales des catégories féminines U18 et U20, a fait savoir la Fahb sur son site internet. «Le processus se fera de la même manière que pour les sélections masculines, à savoir via des sélections que les ligues de wilaya mettront en place pour s'achever vers des sélections régionales puis conclure avec la sélection nationale de la catégorie U18 et U20», explique-t-on de même source. Pour rappel, le nouveau bureau exécutif de la Fahb, élu en mars dernier, s'était engagé à relancer et à faire participer les différentes sélections algériennes des jeunes catégories aux compétitions internationales après des années d'absence sous l'ancien bureau fédéral.

## Publicité

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme  
Direction de l'Urbanisme et de la Construction  
de la Wilaya de Blida  
NIS : 000209015006256  
Réf : AO 20 / SC/DUC/2013.*

### MISE EN DEMEURE N° 01

OBJET : A/S Travaux de viabilité primaires et secondaires du POS CITE HAMMAM MELOUNE, Lot : Voirie

- Vu le marché N° 197/DUC/2011 portant travaux de viabilité primaires et secondaires du POS CITE HAMMAM MELOUNE, Lot : Voirie
- Vu l'ordre de service N°54/2012 du 15/02/2012 portant démarrage des travaux objets du marché sus cité.
- Vu la mise en demeure N° 490 du 15/05/2012.
- Vu le retard enregistré dans le délai de réalisation des travaux.
- l'entreprise « EURL KAHRA NOUR » sise a cité ben ghazi CN°13 baraki Wilaya d'ALGER est mise en demeure de renforcé le chantier et prendre tout les dispositions nécessaire en vue d'accélérer la cadence des travaux dans un délai de 07 jours à compter de la publication de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop.
- Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

### الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme  
Direction de l'Urbanisme et de la Construction  
de la Wilaya de Blida  
NIS : 000209015006256  
Réf : AO 20 / SC/DUC/2013.*

### MISE EN DEMEURE 03

-Vu le Marché N°131/DUC/2011 du 29/12/2011 portants travaux d'amélioration urbaine de Boulevard AADL - CW60 (Ouest ferme expérimental)

-Vu l'ordre de service N° 04 du 02/01/2012 portant démarrage des travaux objet du marché sus cité.

-Vu l'envoie 16/2013 en date : 18/03/2013 de BET EL DJAMIL.

-Vu le Procès-verbal en date : 17/03/2013 de BET EL DJAMIL.

-Vu l'envoie 10/2013 en date : 12/02/2013 de SUC OULED YAICH.

-Vu les rapports d'essai des résultats de compacité de L.C.T.P.

L'Entreprise EURL ETPH CHELLOUG sise a Cité Garidi 1 Bat 20 N° : 21 KOUBA-ALGER, est mise en demeure de lever les réserves signalées dans les envois et les rapports susmentionnés.

Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation vous seront appliquées.

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

# Une vingtaine d'athlètes au Championnat d'Algérie vendredi à Alger

Une vingtaine d'athlètes prendront part au Championnat d'Algérie de gymnastique artistique masculine dans les catégories juniors et seniors, vendredi après-midi à la salle Beyrouth (Alger centre), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne (Fagym).

Cette manifestation sportive, qui entre dans le cadre de la concrétisation du plan d'action de la Fagym de la saison sportive 2013 relatif aux compétitions nationales, regroupera les «meilleurs gymnastes nationaux avec la participation des athlètes de la sélection algérienne masculine», selon l'instance fédérale.

Les athlètes attendus à ce championnat d'Algérie sont issus des clubs de l'ARBEE Alger centre, du WA Boufarik, de l'OCB Ksar El-Boukhari, de la JSE Skikda, de l'IRB Oran-Nord et du MB Saïda.



## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'ESCRIME (JUNIORS)

## Compétition vendredi et samedi prochains à Oran

Le Championnat d'Algérie d'escrime «juniors» filles et garçons aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports «Hachemi Hantaz» de Trouville à Aïn-El Turk (Oran), a-t-on appris du président de la ligue or-

ganisatrice M. Hocine Amziane.

Organisée par la Ligue oranaise d'escrime en collaboration avec la Fédération algérienne d'escrime et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, cette compé-

tition de deux jours verra la participation de plus de 80 escrimeurs et escrimeuses dans les spécialités des trois armes (épée, sabre et fleuret), issus de six ligues de wilayas du pays, à savoir Alger, Annaba, Sétif, Chlef, Sidi-

Bel-Abbès et Oran. La première journée de la compétition sera consacrée à la spécialité fleuret filles et garçons et la deuxième journée aux deux autres armes: épée et sabre filles et garçons.

## CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

## Arsenal-Wigan : défaite interdite pour les deux équipes

La rencontre «Wigan-Arsenal» principale affiche de la 37<sup>e</sup> journée de la Premier League, va tenir toutes ses promesses tant le résultat final influera sur le sort des deux équipes.

Wigan, un relégable qui a remporté la Coupe d'Angleterre, a besoin de gagner ses deux derniers matches pour avoir une chance de rester en Premier League la saison prochaine. Le club est en lutte avec Sunderland pour éviter la relégation et a besoin de six points pour éviter d'être surclassé en raison de son goal average défavorable (-11).

«C'est un match très important pour les deux équipes et nous nous attendons

à un énorme engagement des deux équipes», a déclaré l'entraîneur d'Arsenal, Arsene Wenger.

Selon lui, il sera très difficile de savoir ce qui va arriver, mais ce sera un match ouvert. «Je pense toujours que les joueurs de Wigan seront fidèles à leur forme et leur tactique basée sur une défense solide et des contre-attaques rapides», a-t-il ajouté. Arsenal, qui compte deux points de retard sur Tottenham, mais avec un match en moins, fera tout pour remporter un match décisif dans la perspective de la qualification à la Ligue des Champions. «Il y a deux mois, nous n'avions aucune chance d'être

qualifiés à la Ligue des Champions, aujourd'hui nous sommes près de réaliser cet objectif», a affirmé Wenger.

Arsenal disputera l'ultime journée de la Premier League contre Newcastle en déplacement et doit impérativement gagner, sous la pression du retour de Tottenham.

Les hommes de Wenger n'ont perdu qu'une seule fois lors de leurs 14 derniers matches de Premier League, avec 10 victoires. Cette série de bons résultats leur a permis de recoller au groupe de tête du classement, alors qu'ils accusaient 7 points de retard sur le quatuor de tête le 20 janvier dernier.

## FRANCE

## «Le PSG veut garder Ancelotti»

Le président du Paris SG, le Qatari Nasser Al-Khelaifi, a assuré que son club voulait garder l'entraîneur italien Carlo Ancelotti pour la saison prochaine, après avoir conduit la formation parisienne au titre de champion de France de football, le 3<sup>e</sup> de son histoire, après 19 ans d'attente.

«On veut garder Carlo (Ancelotti). Tout le monde l'aime ici, les joueurs, les supporters. Moi-même, je l'aime. Je le soutiens depuis le jour de son arrivée et je le soutiendrais jusqu'à son dernier jour ici. Je suis très optimiste sur l'issue de ce dossier», a déclaré M. Al-Khelaifi dans un entretien publié hier dans le quotidien sportif *L'Equipe*. «S'il partait, ce serait un problème...», a ajouté le patron du club de la capitale. Nasser Al-

Khelaifi a indiqué, en ce sens, avoir demandé au Real Madrid, intéressé par les services de Carlo Ancelotti, de respecter le contrat du technicien italien. «Il y a quelques jours, le directeur général du Real Madrid (Jose Angel Sanchez) m'a contacté pour me parler de lui (Ancelotti, ndlr). Très vite, je lui ai dit : «Si vous essayez d'avoir Carlo, sachez qu'il lui reste un an de contrat. Alors, si vous plâtrez, respectez-nous, respectez ce contrat+», a expliqué le responsable qatari. «Il s'est excusé, il m'a dit qu'il pensait que le contrat de Carlo expirait à la fin de la saison en cours. Je lui ai dit que c'était inexact, que Carlo avait bien encore un an de contrat chez nous. Il m'a dit que, du coup, ils en tiendraient compte», a-t-il conclu.

## CHAMPIONNAT AMATEUR DE BOXE

## Phase régionale cadets, juniors et seniors du 23 au 25 mai à Oran



La phase régionale de boxe cadets, juniors et seniors aura lieu du 23 au 25 mai dans la salle omnisports «Hachemi Hantaz» de Trouville à Aïn El Turck (Oran), a-t-on appris auprès de la ligue organisatrice.

Cette manifestation sportive du noble art, organisée par la ligue de boxe de la wilaya d'Oran en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports, verra la participation de plus de 90 pugilistes issus de 10 ligues de wilayas de l'ouest du pays.

Le programme de cette phase régionale, qualificative à la phase finale du championnat national amateur, prévue en fin juin pour les cadets et juniors à Oran et les seniors à Alger, prévoit des combats dans différentes catégories de poids, en cadets de moins de 46 kg à plus de 80 kg et en juniors-seniors de moins de 49 kg à plus de 91 kg.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES)

## Al Ahly et le Zamalek dans le même groupe

Les deux grands clubs égyptiens du Ahly du Caire et du Zamalek évolueront dans le même groupe (A) lors de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, selon le tirage au sort effectué hier au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire. C'est la deuxième année de suite que les deux clubs de la capitale égyptienne héritent du même groupe. Ils évolueront aux côtés des Congolais de l'AC Léopards, vainqueurs de la dernière édition de la Coupe de la Confédération et tombeurs de l'ES Sétif au précédent tour, et des Sud-Africains d'Orlando Pirates qui effectuent leur grand retour sur la scène continentale.

De son côté, l'Espérance Tunis, vice-championne d'Afrique et tombeur de la JSM Béjaïa en huitièmes de finale, jouera dans le groupe B en compagnie de Coton Sport (Cameroun), Recreativo de Libolo (Angola) et Séwé Sport (Côte d'Ivoire).

## Composition des groupes :

- Groupe A : Al Ahly (Egypte, tenant), AC Léopards (Congo), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Zamalek (Egypte)

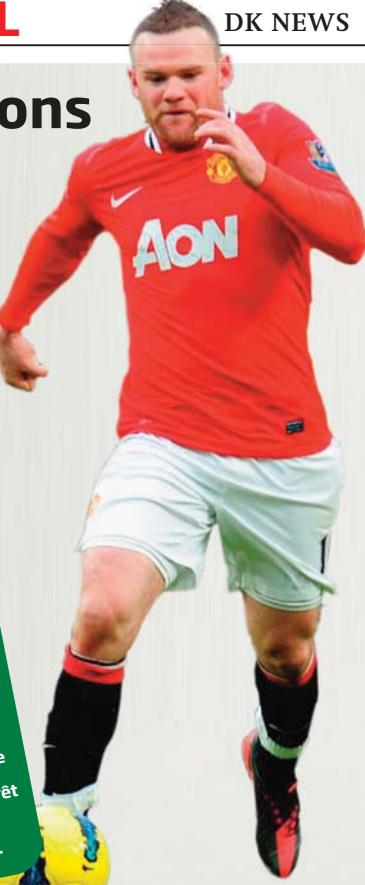
- Groupe B : Espérance Tunis (Tunisie), Coton Sport (Cameroun), Recreativo de Libolo (Angola), Séwé Sport (Côte d'Ivoire).



## Une offre de 40 millions d'euros pour Rooney

«Wayne Rooney a demandé son transfert.» Les termes de Sir Alex Ferguson sont clairs, Rooney souhaite quitter Manchester United. Le Real Madrid s'est montré intéressé par l'attaquant anglais, tout comme Chelsea. Selon la presse anglaise, le club madrilène négocierait déjà depuis quelques semaines avec le directeur général des Red Devils, David Gill, concernant un éventuel retour de Cristiano Ronaldo en Angleterre. Le club madrilène en a profité pour transmettre une offre de 40 millions d'euros pour l'an-

cien joueur d'Everton qui ne souhaiterait pas retrouver David Moyes étant donné leurs relations parfois conflictuelles, même si c'est le nouvel entraîneur de United qui lui a offert ses 77 premiers matchs en Premier League. Cependant, le club anglais ne veut pas laisser partir l'international anglais, absent de la feuille de match hier contre Swansea : «Nous ne voulons pas le laisser partir.» Un bras de fer entre les deux parties est envisageable pour un joueur dont le contrat se termine en juin 2015.



## Le Real Madrid offre 10 millions d'euros par an à Neymar

Les informations concernant Neymar ne cessent de se contredire quant à son futur départ ainsi qu'à sa future destination puisqu'un coup, c'est le FC Barcelone qui semble tenir la corde et le lendemain, le Real Madrid revient dans la course. Dans ce maelström d'informations, le journal AS révèle aujourd'hui que le club madrilène serait prêt à offrir un contrat de 10 millions d'euros par saison au jeune buteur de Santos pour l'attirer. Avec ce montant, Neymar prendrait la place de Kaka dans la grille tarifaire du club espagnol et serait à la même hauteur que la star portugaise Cristiano Ronaldo.



## Varane opéré lundi

Raphaël Varane a été opéré du genou droit lundi à Béziers. Le professeur Hervé Silbert a pratiqué une arthroscopie afin de réparer son ménisque touché face à l'Espanyol Barcelone. Privé de tournée avec l'équipe de France, le défenseur tricolore sera absent pendant environ deux mois et devrait donc pouvoir effectuer la pré-saison avec le club merengue.



## Le onze titulaire face à l'Atlético vendredi sera...

José Mourinho a fait son choix et alignera : Diego López, Essien, Albiol, Ramos, Coentrao, Xabi Alonso, Khedira, Modric, Özil, Cristiano & Benzema.

### Al Khelaïfi met un stop au Real Madrid pour Ancelotti

Courtisé par le Real Madrid, l'entraîneur du PSG Carlo Ancelotti n'a toujours pas décidé de son avenir. Mais avec le titre de champion conquis à Lyon (1-0), son départ n'a jamais semblé aussi malvenu pour le club de la capitale. Son président Nasser Al Khelaïfi semble prêt à tout pour le conserver, quitte à écorner le prestigieux club espagnol.

## La double honte de Coentrao



La presse espagnole le répète depuis plusieurs semaines, Fabio Coentrao est devenu indésirable au Real Madrid. Tellement indésirable que son entraîneur José Mourinho l'avait sorti de la feuille de match pour la rencontre de samedi face à l'Espanyol Barcelone (1-1). Chose que l'international portugais n'avait visiblement pas comprise, puisqu'il est venu s'asseoir sur le banc, provoquant les moqueries de ses coéquipiers Iker Casillas et Karim Benzema. Après s'être renseigné auprès d'Aitor Karanka, l'adjoint de Mourinho, l'ancien joueur du Benfica Lisbonne a donc regagné les tribunes, sauf que là non plus, aucune place ne lui avait été gardée !

## BÉJAÏA

Ouverture de la 1<sup>re</sup> édition des Journées nationales du théâtre universitaire féminin

### EN HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE NABILA DJAHNINE

**Arsiane-B**

C'est à l'initiative de l'association RAJ de l'université de Béjaïa et à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant que la 1<sup>re</sup> édition des journées nationales du théâtre universitaire féminin «ouvre ses portes» du 16 au 19 mai 2013, cette année en hommage à la mémoire de l'architecte Nabila Djahnine assassinée dans les années 1990 à Tizi Ouzou. «Soyons avec le théâtre féminin pour l'égalité et la culture de la tolérance» est le slogan de cette 1<sup>re</sup> édition. Celle-ci verra la participation de 8 wilayas, en l'occurrence Béjaïa, Batna, Boumerdès, Guelma, Jijel, Khencela, Sétif et Tizi Ouzou, avec leurs troupes respectivement dénommées (à partir de Boumerdès) : Génération de demain, Rêves de demain, El maoudja (Jijel), Lumières du théâtre (Khencela), Funs de la Seine, et Imghi. La troupe de l'université de Batna s'appelle Tafsut. Les salles où se dérouleront les spectacles sont celles du TRBéjaïa et des RU (Résidences universitaires) du 17 octobre, Berchiche (El Kseur), Iryahen et Aâmrion. Cette manifestation prévoit en outre un récital de poésie, des chants, des danses, des interventions des autorités locales (de quel genre ?

C'est juste pour plaisanter...), une prise de parole de l'une des sœurs de Nabila Djahnine...Par ailleurs, deux conférences sont également programmées et dont les intitulés sont : «Le théâtre et l'éveil citoyen» (vendredi 17 mai 2013, Centre culturel universitaire) et «La place de la femme algérienne dans la société» (samedi 18 mai 2013, CCU). La journée de clôture sera marquée par un concert de musique andalouse et autres variétés par l'envoutante formation féminine de l'association «Ahbab Cheikh Sadek El-Béjaoui», un défilé de mode ainsi que le dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire de la très aimée et regrettée Nabila Djahnine. C'est dire combien les femmes tiennent toujours à se distinguer par l'abondance, le raffinement et la variété chaque fois qu'elles entreprennent d'organiser un événement culturel et/ou artistique ! Et l'adage, de toutes façons, le dit bien : «Ce que femme veut, Dieu le veut !», ou encore cette fameuse citation de Louis Aragon : «La femme est l'avenir de l'homme»...Nous vous aimons...

## SÛRETÉ NATIONALE

### CHAMPIONNAT NATIONAL DE JUDO ET DE KARATÉ-DO

# 120 athlètes au rendez-vous de Aïn El Fouara



Le commissaire divisionnaire et directeur des Unités républiques de la police Lakhdar Dhimmi, représentant personnel du général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sécurité nationale, a proclamé hier à Sétif l'ouverture officielle du championnat national de police de judo et de karaté lors d'une cérémonie organisée à la salle omnisports du complexe sportif du 8-Mai 1945 à laquelle ont pris part le wali de Sétif, le chef de sûreté de la wilaya ainsi que les autorités civiles et militaires de la

wilaya. Initier à la direction générale de la Sécurité nationale, cette manifestation qui intervient dans le cadre de la double célébration du cinquantenaire de l'indépendance et de la journée nationale de l'étudiant, a été marquée par la participation record de 120 athlètes dans les différentes catégories représentant les régions Centre (Blida), Est (Constantine), Ouest (Oran), Sud (Ouargla), Sud-Est (Tamanrasset) et Sud-Ouest (Béchar). Après avoir passé en revue les effectifs des délégations participant à cette manifestation,

le commissaire divisionnaire Lakhdar Dhimmi a souligné l'importance accordée par le directeur général de la Sécurité nationale le général major Abdelghani Hamel, au sport au sein de la Sécurité nationale. La compétition qui prendra fin aujourd'hui a été encadrée par les services de la sûreté de Sétif en collaboration avec le service central de la santé de l'action sociale et des sports de la DGSN, qui ont mis à contribution tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cet événement.

## ELLE ÉTAIT LA SECRÉTAIRE DE ABANE RAMDANE Décès de Nassima Hablal

Elle mettait beaucoup de passion à parler de Abane Ramdane et laissait transparaître, chaque fois qu'elle évoquait son nom, un sentiment de fierté. La fierté d'avoir été sa secrétaire, d'avoir été une proche, un peu sa mémory.

Nassima Hablal, décédée hier à l'âge de 85 ans, avait gardé une mémoire intacte pour raconter, par le menu détail, son parcours aux côtés des grands de la révolution. Grands par leur simplicité et leur humilité comme elle aimait à le dire en se remémorant des souvenirs avec Abane Ramdane qui avait trouvé, dans sa demeure, un refuge sûr, Aïssat Idir, avec qui elle avait travaillé au sein de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amara Rachid et beaucoup d'autres responsables comme le défunt M'hamed Yazid.

Sa conscience politique, elle l'aiguise suite aux massacres du 8 mai 1945 qui ont été le facteur déclenchant d'un militarnisme qui l'a menée, jeune, à suivre

les discours de Messali Hadj, à côtoyer les militants du PPA et ceux du MTLD jusqu'au déclenchement de la révolution.

Elle fit la connaissance de Abane et devint sa secrétaire en 1955. Elle fut, à ce titre, chargée avec l'équipe technique, qui avait pour seule logistique une ronéo, à sortir le premier numéro d'*'El Moudjahid'*, volumineux, de 70 pages, tient-elle à rappeler dans un entretien avec un confrère de la presse nationale comme pour souligner la «prouesse» et surtout dire que le défi a été bel et bien relevé.

Une confiance absolue s'était établie entre elle et Abane, ce qui lui valut de connaître tous ses refuges. Et le principal sera celui de Belcourt à côté du Jardin d'essai qui n'était autre que sa maison. Elle sera arrêtée une première fois en 1955 et transférée à la prison Serkadji avant de l'être une seconde fois en 1957 alors qu'elle était secrétaire

du comité de coordination et d'exécution (CCE).

Elle connut d'abord la torture à la caserne des bérrets bleus à Hussein Dey. Puis ce fut Serkadji, El Harrach, la prison la roquette en France. Atrocies et abominables furent ses mots lorsqu'elle se rappelle ses instants de douleur, une douleur indicible qu'elle a traînée jusqu'à la fin de ses jours. En dépit du poids des années, Nassima Hablal avait gardé ses souvenirs bien enfouis dans sa mémoire. Ce corps frêle était habité par une âme de militante à l'engagement sans faille. Une militante qui s'est formée aux côtés de gens désintéressés comme son compagnon de lutte Mustapha Ben Mohamed, un militant de la cause nationale et un fervent défenseur des travailleurs qui disparaît le même jour que Nassima Hablal comme pour signer la fin d'un engagement dévoué, entamé depuis plus de soixante ans.

## L'ancien SG du PT, Mustapha Ben Mohamed n'est plus

L'ancien secrétaire général du Parti des travailleurs (PT) Mustapha Ben Mohamed est décédé hier à Alger à l'âge de 86 ans, a indiqué un communiqué du parti. Feu Mustapha Ben Mohamed a adhéré au parti du peuple algérien (PPA) en 1945 alors âgé à peine de 19 ans. Après le déclenchement de la guerre de Libération, il a été arrêté par les autorités coloniales françaises le 7 novembre 1955 puis relâché en avril 1962. Mustapha Ben Mohamed a occupé le poste de secrétaire général du Parti des travailleurs jusqu'en 1997 date de son élection comme député du parti à l'Assemblée populaire nationale. Le défunt sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'Al Alia à Alger.